

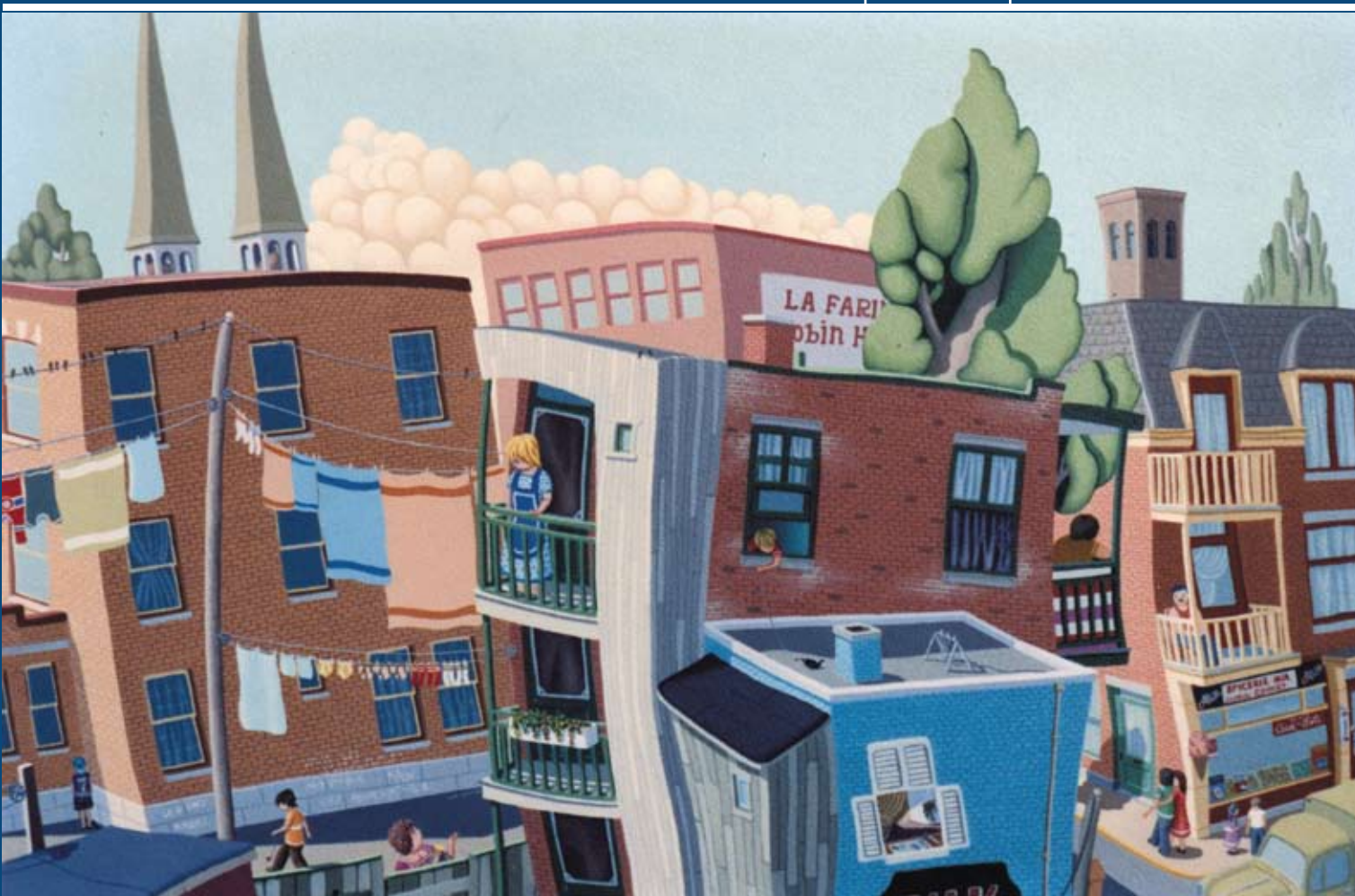
Défi Jeunesse →

Revue professionnelle du Conseil multidisciplinaire

VOL. XVII

NO 2

JANVIER 2011



Ensemble, avec les familles

Cellule d'intervention et groupes d'accompagnement

Les enfants du divorce



Sommaire



» Éditorial : Travailler ensemble avec les familles

Geneviève Turcotte

2

Sur le thème de l'année : « Ensemble, avec les familles »

» Conférence aux journées professionnelles 2010

Michelle Dionne

3



» Quelques repères autour de la notion de cellule d'intervention

Pierre Keable

8

» Rencontres de groupe d'accompagnement

Hélène Larose

12

La perception du rôle parental des jeunes adultes : une trace laissée par le statut marital de leurs parents? Une recension des écrits

» Claudia Morin, Fanny-Maude Urfer et Catherine Laurier

17

La perception du rôle parental des jeunes adultes : une trace laissée par le statut marital de leurs parents? Une étude qualitative

» Fanny-Maude Urfer, Claudia Morin et Catherine Laurier

24



COMITÉ DE LA REVUE

Louise Blouin, Koffi Folly, Pierre Keable,
Josette Laframboise, Stéphane Thifault,
Geneviève Turcotte

Photo de la ruelle sur la couverture
Pierre Raza, artiste peintre

Rédactrice en chef
Geneviève Turcotte

Révision linguistique
Danièle Gauthier

Graphisme et impression
ACOR

Secrétariat
Murielle Bouchard, Vicky Bouchard

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 1201-009-X
Janvier 2011
Le Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire



Imprimé sur papier recyclé.

POLITIQUE ÉDITORIALE

La revue professionnelle *Défi jeunesse* est publiée par le Conseil multidisciplinaire du Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire à raison de trois numéros par année.

Les objectifs visés par la publication de cette revue sont :

Promouvoir le développement professionnel en lien avec l'intervention et la réflexion. Dans un contexte multidisciplinaire, assurer et valoriser l'identité professionnelle spécifique à chaque discipline. Permettre l'intégration des nouvelles orientations du Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire. Favoriser l'étendue du rayonnement professionnel. Accroître le sentiment d'appartenance au Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire. Faire valoir les différentes expériences de partenariat.

Critères de publication :

CONTENU / La revue publie des articles de fond (théorie, réflexions, études, recherches, recherches-action, analyses...), des textes portant sur des expériences professionnelles pratiques (projets, nouveaux modes d'intervention) et diverses chroniques à contenu clinique telles des notes de lecture, des chroniques juridiques, des chroniques événements et des entrevues. **MANUSCRIT INÉDIT** / La revue ne publie que des manuscrits originaux. Les manuscrits ne doivent pas avoir été publiés dans une autre revue. **FORMAT** / Les articles doivent être dactylographiés à double interligne, sur feuilles format lettre dans une police 12 points. L'article contient au maximum 10 pages. L'auteur envoie au comité de la revue un fichier électronique sur traitement de texte compatible avec Word Office à l'adresse mentionnée plus bas. Un guide pour la présentation des articles est disponible sur demande. **ÉVALUATION** / Tous les articles sont soumis au comité de la revue, qui a l'entière responsabilité de décider de publier ou non un article. Le comité se réserve aussi le droit de changer les titres et les sous-titres des articles sans avis à leur auteur. **OPINION DE L'AUTEUR** / Les opinions contenues dans les articles n'engagent que leur auteur. **REPRODUCTION** / Toute reproduction est autorisée avec mention de la source. **REDEVANCES** / Toute soumission d'un texte original pour publication dans la revue *Défi jeunesse* implique le transfert des droits d'auteur au Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire. Le comité offre deux exemplaires de la revue aux auteurs des articles publiés.

Pour obtenir une information ou pour soumettre un article, veuillez vous adresser à :

COMITÉ DE LA REVUE DÉFI JEUNESSE

4675, rue Bélanger
Montréal (Québec) H1T 1C2

Code de courrier interne : 40

Téléphone : (514) 593-2118
Télécopieur : (514) 593-2113

Courrier électronique :
conseilmulti@cjm-iu.qc.ca

→ TRAVAILLER ENSEMBLE AVEC LES FAMILLES

Geneviève Turcotte, chercheure, DSPAU, CJM-IU

» « *Ensemble, avec les familles* » a été adopté par le conseil multidisciplinaire du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (CJM-IU) comme thème porteur de ses activités au cours de l'année 2010. Sous ce thème se profilent deux défis importants à relever dans les pratiques en centre jeunesse : ceux de l'implication des parents (mères et pères) et des enfants dans les interventions qui les concernent et de la collaboration dans la réponse à donner aux besoins des uns et des autres.

Ensemble, avec les familles. L'évolution actuelle de la littérature spécialisée et de la législation confirme une orientation marquée vers les approches participatives qui reconnaissent les parents comme acteurs et partenaires plutôt que comme objets de l'intervention. L'expérience clinique et les résultats de recherche enseignent que les parents qui ont leur mot à dire dans les décisions qui touchent leur vie et celle de leurs enfants acceptent mieux de mettre en pratique les recommandations qui en découlent et sont plus ouverts à entreprendre des changements dans leur vie. La mobilisation des parents demeure toutefois un défi important dans le contexte d'intervention sous contrainte qui caractérise l'action en protection de la jeunesse. Ces questions sont au cœur de l'article de Michelle Dionne, qui reprend le contenu de la conférence qu'elle donnait en mai dernier dans le cadre des journées professionnelles 2010 organisées par le conseil multidisciplinaire du CJM-IU. Cet article nous propose des pistes de réflexion sur les enjeux, défis et perspectives de la mobilisation au changement des familles suivies en centre jeunesse.

Le travail ensemble. Il ne fait plus de doute aujourd'hui que l'action concertée est la clé de la réussite dans le travail auprès des familles vulnérables : elle permet de tenir compte de la complexité des besoins et des rôles, assure une intensité, une cohérence et une continuité dans les services, favorise le soutien mutuel dans l'intervention et permet le partage de la gestion du risque.

Faire équipe autour des besoins d'un enfant et de sa famille, tel est l'objectif visé par le travail en cellule, un mode d'intervention qui fait désormais partie de l'offre de service à l'enfance et à l'adolescence au CJM-IU autant dans l'intervention en protection qu'en délinquance. C'est à cette modalité d'intervention que s'intéresse l'article de Pierre Keable. L'auteur propose à nos lecteurs certaines balises pour se doter d'une compréhension commune des réalités que recouvre cette notion. Sur un thème connexe, l'article d'Hélène Larose nous offre une incursion au cœur des impacts du travail par le groupe en contexte de réadaptation avec hébergement, de la mécanique qui le sous-tend, ainsi que des conditions à mettre en place pour le réaliser.

Quand les parents ne sont plus ensemble. Depuis quelques mois, la revue *Défi jeunesse* ouvre ses portes aux étudiants désireux de faire une première expérience de publication des résultats de leurs travaux. Nous publions, dans ce numéro, deux articles d'étudiantes qui, sous la direction de leur professeur, ont examiné l'influence du statut marital des parents de jeunes québécois sur leur perception du rôle parental. L'article de Morin, Urfer et Laurier dresse un bilan des principaux constats d'une recension des écrits scientifiques publiés sur la question. Celui de Urfer, Morin et Laurier présente les résultats d'une étude qualitative sur la perception des rôles parentaux d'un petit échantillon de jeunes adultes qui ont vécu le divorce de leurs parents.

Ensemble avec les organismes du milieu. Au moment où paraît ce numéro, s'amorce une année qui sera marquée par la réflexion autour du thème du partenariat avec les organismes du milieu, un autre enjeu important pour le devenir des pratiques en centres jeunesse. Nous invitons tous ceux qui souhaitent partager avec nos lecteurs des expériences cliniques ou des résultats de recherche sur les enjeux du partenariat à soumettre des articles pour nos prochains numéros. <

→ CONFÉRENCE AUX JOURNÉES PROFESSIONNELLES 2010

LE TEXTE QUI SUIT EST LA VERSION INTÉGRALE D'UNE CONFÉRENCE DONNÉE PAR MADAME MICHELLE DIONNE, DIRECTRICE DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE DU CJM-IU, LE 27 MAI 2010, À L'OCCASION DES JOURNÉES PROFESSIONNELLES 2010 ORGANISÉES PAR LE CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE DE CET ÉTABLISSEMENT.

Michelle Dionne, directrice de la protection de la jeunesse, CJM-IU



ENSEMBLE, AVEC LES FAMILLES. C'est le thème de ces journées professionnelles et entre vous et moi, quel beau thème! C'est fou comment deux petits mots peuvent contenir autant de force, d'espoir et de sens.

Prenons d'abord le mot ENSEMBLE! Un mot qui rallie et qui appelle à la mobilisation, au travail d'équipe; un mot qui évoque la solidarité et la collaboration. Un mot qui résonne à nos oreilles comme un appel à la conscience et au cœur. On l'utilise pour les grandes causes, pour réussir à relever les plus grands défis. Je pense ici à « Ensemble pour Haïti », « Ensemble contre le sida », « Ensemble pour vaincre le suicide », « Ensemble, vaincre la leucémie », et je pourrais continuer longtemps... Le mot inspire et dit la force du nombre et d'une complicité partagée dans l'action pour réussir à repousser les obstacles, vaincre les résistances et bâtir un beau et grand projet.

Il y a un proverbe chinois qui dit : « Lorsque les hommes travaillent ensemble, les montagnes se changent en or ». Pour nous qui travaillons parfois dans l'adversité, qui sommes appelés à soutenir et aider des enfants et des familles en grande détresse, qui faisons face à des vies marquées de souffrance, d'isolement, d'abus divers, de ruptures répétées, de manques, de vide et de désespoir, la montagne on la connaît et on sait, par expérience, que tout seul, il est extrêmement difficile de la conquérir. C'est pourquoi, nous devons travailler ensemble avec les enfants, les jeunes et leur famille.

Rationnellement, je sais que vous savez tout autant que moi, à quel point le fait d'être ou non ensemble peut

faire une différence dans la vie de ces derniers. Mais en sommes-nous pleinement conscients tous les jours? Dans cet ENSEMBLE, il y a une multitude de rendez-vous essentiels, de rendez-vous qui figurent dans la liste de ceux qu'on ne peut manquer sans courir le risque d'en faire payer le prix à l'enfant... La montagne, pour les enfants, les adolescents et les parents, est par moment tellement imposante qu'elle assombrit tous les espoirs et cache complètement le ciel et le soleil. Seul, le danger est grand qu'on en vienne à baisser rapidement les bras et à démissionner. Seul, il est difficile de croire qu'il y aura des jours meilleurs. Pour reprendre les mots de M. Gilles Tremblay¹, « quand on est tous ensemble, on est quasiment en Cadillac ». Ce n'est pas rien quand même...

Comme parents, c'est bien connu, il faut être ENSEMBLE dans l'éducation d'un enfant. Les enfants ont besoin de sentir que les adultes qui veillent sur eux et participent à leur bien-être le font ensemble, avec cohérence, cohésion et respect. Ça les rassure. Ça leur procure le sentiment d'être aimé et considéré. Ça leur permet de développer un sentiment de confiance face aux adultes et à la vie en général. Ça les aide aussi à développer leur estime d'eux-mêmes. La séparation des parents ne change rien à ces besoins. Pour l'enfant ça reste sa famille et parfois, les conjoints ayant refait leur vie, ça veut dire une famille qui s'agrandit. C'est la même chose pour l'enfant qui est appelé à vivre dans un milieu autre que la famille où il est né.

Cet « ENSEMBLE avec les familles » s'adresse aussi à une grande cause : celle des enfants! Des jeunes et des

moins jeunes. Une cause importante, qui nous tient tous à cœur et pour laquelle nous investissons tous les jours, avec détermination, force et conviction, le meilleur de nous-mêmes.

Le mot FAMILLE maintenant... un mot qui porte en lui-même un lourd bagage d'histoires, de traditions, de sens, de valeurs et de croyances; un mot qui se nourrit et s'enrichit de l'évolution de nos sociétés; un mot qui s'ouvre de plus en plus à la diversité des cultures et des genres et qui, en 2010, dans le contexte d'une grande ville comme Montréal, recouvre une réalité dont on a parfois du mal à tracer les contours tellement elle est vaste et complexe.

FAMILLE... petit mot de sept lettres dont chacune, au jeu de scrabble, compte pour peu de points, mais qui, comme dans la vraie vie, s'il est bien joué et mis en correspondance avec les autres, permet d'utiliser toutes ses lettres et de marquer un grand coup...

Évoquer le mot FAMILLE, c'est d'abord, inévitablement, se rappeler sa propre famille, celle qui marque le début de toutes les histoires... celle qui imprime les premiers instants de la vie et qui influence notre parcours et ce qu'on devient... Nous portons tous notre histoire de famille, une histoire pour certains, plutôt heureuse, pour d'autres plus malheureuse. Cette histoire, qui teinte notre propre expérience de la famille, est importante. Elle façonne inévitablement le regard qu'on porte maintenant sur « la famille » comme entité sociale. À titre d'intervenant, il est essentiel d'en prendre conscience pour pouvoir reconnaître les marques qu'elle a laissées sur nous et éviter d'en faire porter le poids aux enfants et aux parents auprès desquels nous intervenons.

Pour les enfants qui grandissent au cœur de plusieurs milieux, la famille, ce n'est surtout pas une entité exclusive. Elle englobe les personnes qui sont dans leur vie et qui les convient à une relation significative.

Lorsque ma fille avait six ans, elle m'a demandé un jour : « Si toi et papa vous mourez, j'irai où, moi? ». J'ai répondu « Où voudrais-tu aller? ». « Dans ma famille! », a-t-elle répondu. Puis elle a fait le tour des membres de notre famille, en nommant ses oncles, ses tantes et ses grands-parents pour finalement arrêter son choix sur ma jeune sœur. Puis elle a ajouté, « Je pourrais aussi aller chez Maryse (sa gardienne de l'époque), je pense qu'elle serait contente de s'occuper de moi... mais, ce n'est pas pareil ». Surprise, je lui ai alors demandé « Pourquoi dis-tu que ce n'est pas pareil? ». « Parce que Maryse, c'est un peu ma famille, mais ce n'est pas ma vraie famille... ». Du haut de ses six ans, elle me disait sans trop s'en rendre compte, que sa famille c'était bien plus que notre petite famille; que sa famille c'était aussi la mienne et celle de son père, ces familles qui nous avaient vu grandir et pour qui nous étions importants, elle autant que nous, ses parents. Intuitivement, elle savait, je pense, que cette famille, sans aucun doute, conserverait dans sa mémoire un peu de nous, lui permettant ainsi, malgré notre absence, de rester quand même près de nous.

Si je vous raconte cela, c'est pour vous dire l'importance que j'accorde à la famille élargie et pour ouvrir, à ce sujet, les perspectives de réflexion. On parle de plus en plus de la famille élargie, mais force est de constater que ce n'est pas toujours dans le partage d'une vision commune. Le sujet est délicat et complexe. Il exige sensibilité et nuances. Derrière le désir de faire les bons choix pour un enfant et la crainte de se tromper, se jouent des

tensions liées à la confrontation des valeurs, des croyances et des convictions. Travailler ENSEMBLE avec les familles dans ce contexte, ne va pas de soi...

Pour plusieurs enfants, le mot famille réfère aussi à la famille d'accueil qui les a reçus dans un moment difficile de leur vie. Pour certains d'entre eux, c'est aujourd'hui celle qui compte le plus dans leur histoire. C'est la famille qui leur a fait une véritable place, leur permettant de s'apaiser, de profiter de leur enfance, de bien grandir et de se projeter dans l'avenir. J'ai personnellement beaucoup d'admiration pour les familles d'accueil, pour leur grande générosité, pour les valeurs qui les animent, pour ce don de soi qui mérite un immense respect et pour la sensibilité et les petits gestes qu'elles posent au quotidien pour soigner et assurer le bien-être des enfants qui leur sont confiés.

ENSEMBLE, AVEC LES FAMILLES. Oui, c'est vraiment un beau thème; un thème qui, visiblement, quand on regarde la richesse du programme qui nous est proposé et le nombre de participants, vous rejoint autant qu'il me rejoint.

Ce matin, puisque j'en ai la chance, je veux profiter de l'occasion pour partager avec vous deux de mes plus grandes préoccupations au sujet des enfants et de nos engagements à leur égard. Je veux vous les partager parce que je souhaite que vous les portiez aussi, avec moi. Toute seule, je n'y peux pas grand-chose... La possibilité d'agir repose en grande partie sur la capacité que nous avons ensemble de faire autrement.

Comme vous le savez, cela fait presque trois ans maintenant que les derniers amendements à la *Loi sur la protection de la jeunesse* sont entrés en vigueur. Ces amendements, même s'ils étaient souhaités et attendus

avec impatience, ont une portée significative sur nos pratiques. Ils appellent des changements dans nos manières de voir et de faire dans l'intervention auprès des enfants, des adolescents et de leurs parents.

Ces amendements sont en fait la réponse souhaitée aux représentations faites par les cliniciens qui, devant l'avancement des connais-

Mes préoccupations, cela va de soi, sont directement liées à ces deux grands défis.

La première a trait à la stabilité des enfants qu'on doit retirer de leur milieu familial; un défi, j'en ai la conviction profonde, qui ne peut être relevé sans un véritable travail « ensemble » avec la famille naturelle, la ressource d'accueil de l'enfant,

- une mise à contribution plus grande et plus constante des ressources du milieu pour soutenir la famille et, advenant la nécessité de retirer l'enfant de son milieu, pour le recevoir;
- une intégration dans la pratique des durées maximales de placement et de la notion de planification concurrente du projet de vie de l'enfant par l'identification du projet de vie privilégié et d'un projet de vie alternatif;
- une responsabilité mieux partagée avec les ressources du milieu en regard de la protection des enfants.

MAINTENANT QUE LA LOI EST MODIFIÉE, IL NOUS APPARTIENT D'EN TIRER LES PLUS GRANDS BÉNÉFICES POSSIBLES.

sances et des pratiques cliniques, ont fait valoir la nécessité de réviser la loi afin de pouvoir mieux répondre aux besoins de stabilité et de continuité des enfants.

Maintenant que la loi est modifiée, il nous appartient d'en tirer les plus grands bénéfices possibles. Deux grands défis s'imposent à nous :

Le premier : Assurer aux enfants la stabilité des soins et la continuité des liens nécessaires à leur développement. Cela veut dire, concrètement, éviter de leur faire vivre des déplacements qui sont autant de ruptures de liens, pour leur permettre d'établir une relation significative avec au moins une figure parentale.

Le second : Soutenir la participation des enfants, des adolescents et de leurs parents dans l'intervention et toutes les prises de décision, afin de favoriser et soutenir leur mobilisation. Reconnaître leur pouvoir et leur potentiel d'agir pour changer la situation et bien répondre aux besoins de leur enfant. Cela veut aussi dire, solliciter et mettre à contribution les personnes de leur entourage qui peuvent et désirent s'impliquer pour les soutenir et les aider.

l'enfant lui-même et tous les intervenants qui gravitent autour de lui.

La seconde a trait à la mobilisation au changement des familles; un défi qui nous interpelle tous dans nos façons de faire, dans ce qui nous anime comme « aidant » et dans ce que nous portons d'espoir et de convictions quant à la capacité des familles de changer et ce, même si la montagne qui se dresse devant eux nous paraît infranchissable.

Mais avant d'aller plus loin dans l'élaboration de ces préoccupations, je tiens à souligner que déjà, après ces trois premières années de mise en application des modifications à la loi, s'observent des changements significatifs dans nos pratiques. Sans entrer dans les détails, je trouve important de dire qu'au nombre de ces changements, il y a :

- Une conscience plus grande du temps qui passe dans la vie de l'enfant et de la nécessité d'offrir dans les meilleurs délais possibles et avec toute l'intensité requise l'aide, le soutien et les services nécessaires pour répondre aux besoins de la famille;
- une sensibilité accrue aux facteurs de mobilisation et une volonté de faire autrement quand ça achoppe;

Ces changements méritent d'être soulignés. Ils témoignent clairement de la volonté de tous les intervenants de bien répondre aux besoins des enfants, des adolescents et de leur famille et de leur engagement à le faire dans le respect du meilleur intérêt de l'enfant. Je tiens à dire ici ma fierté devant ce que j'observe au quotidien dans le travail auprès des familles et devant les efforts qui sont déployés pour soutenir la participation des familles à la résolution des problèmes.

Ceci étant dit, il faut admettre qu'il nous reste encore certains changements à faire pour en arriver à pouvoir affirmer que nous avons relevé avec succès les grands défis que nous posent les récentes modifications à la loi.

Au sujet de la stabilité des enfants qui vivent dans des milieux d'accueil, que ce soit en famille d'accueil ou en centre de réadaptation, je suis préoccupée par le fait que certains d'entre eux vivent, aujourd'hui encore, de multiples déplacements. Je suis préoccupée par ces tout-petits qui, malgré leur jeune âge, ont déjà à leur actif trois, quatre, parfois cinq déplacements... Je suis préoccupée par leur souffrance et leur détresse,

par leurs carences, leur tristesse et le vide qui les habite déjà. Je suis préoccupée par leur difficulté à tisser des liens et par l'avenir qui les attend si nous ne réussissons pas, ensemble, à leur offrir une famille qui saura, sans perdre pied, traverser avec eux la tempête et s'inscrire dans de la continuité.

Je suis aussi préoccupée par nos plus grands, ceux qui n'ont plus aucune famille, qui sont littéralement dans un vide relationnel... Par ces grands qui ressemblaient, lorsqu'ils étaient petits, aux tout-petits dont je viens de vous parler... Je suis préoccupée par leur mal de vivre, leur manque d'espoir et la douleur des angoisses qui les habitent quand ils se tournent vers demain. Je suis préoccupée par la difficulté qu'ils ont à se faire aimer et le vide qui se creuse toujours de plus en plus. Je suis préoccupée par leur désir constant de fuir et par notre impuissance à les retenir.

Je suis préoccupée par tout cela, mais jamais cependant je ne doute de la compétence, de la volonté et de la sincérité des intentions de tous ceux et celles qui agissent auprès de ces enfants. Je sais trop bien tout ce qui leur en coûte d'énergie et d'efforts déployés pour qu'il en soit autrement. D'ailleurs, j'en profite aussi pour exprimer mon admiration à tous ceux et celles

qui travaillent dans les centres de réadaptation, qui partagent le quotidien de ces enfants écorchés et qui sont témoins de leur misère, de leur colère, de leur peine, de leur peur et de leur angoisse face à la vie. Je sais ce qu'il faut d'aplomb, de patience, de cœur et de détermination pour être là, à faire tout ce qui est possible pour bien prendre soin d'eux et continuer, jour après jour, d'y croire encore.

Quand je pense à ces enfants et à ces jeunes, à leur trajectoire d'échecs et d'instabilité et à notre impuissance à l'infléchir parfois, je me dis souvent que, s'il y a quelque chose que nous devons changer dans nos façons de faire pour mieux réussir à les aider, c'est probablement nos méthodes d'intervention. Nous avons trop tendance, je crois, à intervenir seul et à prioriser des rencontres individuelles ou en dyades au détriment de rencontres familiales menées conjointement par les intervenants impliqués auprès de l'enfant et de la famille, à titre d'exemples : l'intervenant ressource avec l'intervenant responsable du suivi social de la famille; l'éducateur et l'intervenant social ensemble.

L'absence de rencontres familiales s'observe plus encore si le couple parental est séparé et s'il existe des tensions entre les parents. Or,

je pense que nous avons tort. Je pense que nous devrions réunir plus souvent tous les membres de la famille pour des entretiens. Même si ça risque de brasser et de faire mal, même si ça s'annonce une rencontre houleuse qui sera difficile à animer. Même dans ce contexte, je crois qu'il faut le faire davantage. Trop souvent, derrière le mal de vivre de ces enfants et de ces jeunes, il y a des liens fragiles avec les parents, des non-dits, de profonds malentendus, des doutes qui font mal et qui font peur. Il y a les multiples promesses non tenues au fil des ans et les nouvelles, qui soulèvent autant d'anxiété que de bonheur.

Il n'y a rien de pire je crois que de ne pas savoir, que d'être laissé dans le doute, dans l'attente, sans réponse franche, sans perspective claire et sans projet de vie. Réunir la famille pour faire ces entretiens aiderait très certainement ces enfants et ces jeunes à s'apaiser un peu et à réapprendre tout doucement à faire confiance. Je crois qu'il faut à tout prix éviter de compartimenter l'intervention et de travailler en silo.

Être ensemble avec la famille c'est aussi ça. C'est travailler en étroite collaboration avec le ou les intervenants de la famille pour mieux comprendre et mieux faire face ensemble aux moments difficiles.



J'insiste sur la tenue d'interventions conjointes, parce qu'il est essentiel que les intervenants qui travaillent auprès d'une même famille fassent équipe véritablement. Cela signifie fondamentalement reconnaître les compétences de l'autre, se faire mutuellement confiance, mettre en commun nos connaissances et nos expériences, se consulter et se concerter, discuter avec ouverture et sans préjugés de nos divergences de vues et déterminer ensemble et avec la famille le meilleur plan de match possible. La réalité des familles est trop complexe pour penser qu'un seul intervenant sait tout. C'est de l'ensemble des points de vue partagés, y compris celui des membres de la famille, que pourront apparaître les pistes de solutions à retenir dans le contexte de cette situation particulière.

Ma deuxième grande préoccupation, celle qui concerne le défi de la mobilisation au changement des familles, touche essentiellement la question de la relation d'aide et de la collaboration que nous cherchons et réussissons à établir avec les membres de la famille naturelle et élargie. À cet égard, en dépit des avancées constatées, je suis préoccupée de ce que j'observe et entends dire parfois.

Je suis préoccupée par le manque d'espoir et de convictions qui s'exprime parfois au sujet d'une famille au tout début de la démarche d'intervention, quand, sans vraiment la connaître, l'intervenant appelé à lui venir en aide affirme : « Je n'y crois pas ».

En fait, je suis préoccupée par l'impact qu'a sur la famille ce manque d'espoir. Vous le savez, l'espoir est vital pour trouver la motivation d'agir et de changer, c'est vrai pour tout le monde et c'est d'autant plus vrai pour les familles qui voient se dresser devant elles une montagne aux dimensions de l'Himalaya. Cela me préoccupe parce que je sais d'expérience que l'espoir est fragile. C'est vrai, il y a des situations où le pronostic est sombre et où il est objectivement plus difficile d'y croire. Mais si, avant même d'avoir amorcé notre démarche d'intervention, nous ne croyons pas du tout dans la capacité des personnes de changer, comment imaginer qu'elles trouveront la volonté et la force de le faire? Comment imaginer que nous-mêmes, nous nous mobiliserons?

De la même façon, je suis préoccupée quand je constate que les mots utilisés pour parler d'un jeune ou de parents sont comme une chape de plomb sur les épaules de ces derniers, tellement ils sont lourds de reproches, d'exaspérations et d'insatisfactions. Quand le mot collaboration est utilisé à sens unique pour dire tous

les manquements de la famille, quand la collaboration devient exclusivement l'affaire de l'autre, je sais que nous ne travaillons pas avec la famille.

Or, le sens et la valeur du mot collaborer tirent leur substance du « avec » qui le suit inévitablement. On ne collabore jamais seul, on collabore « avec » une autre personne et on le fait dans une interaction où chacune des personnes concernées porte une part de responsabilité dans la qualité de la collaboration qui s'installe. On utilise trop souvent ce mot à mauvais escient... parfois effectivement ce n'est pas tant que la famille ne collabore pas, c'est qu'elle voit les choses autrement, qu'elle fait valoir son point de vue en brassant et en dérangeant, qu'elle conteste nos manières de faire et met en doute notre légitimité... Dans ces circonstances, la question qui se pose est : Comment réussir comme intervenant à calmer le jeu, à établir une relation de confiance et à mieux collaborer avec la famille?

La relation d'aide en contexte d'autorité est un art... un art qui exige beaucoup d'habiletés, de sensibilité, d'ouverture, de respect et d'humilité. C'est un art dont la splendeur s'observe lorsque ceux et celles qui le pratiquent le font en gardant toujours en tête que le premier défi à relever dans ce domaine est celui de la confiance. Sans relation de confiance, il est illusoire de penser que la personne qu'on cherche à aider acceptera de nous donner le pouvoir de le faire. Il nous appartient donc de favoriser l'émergence d'une telle relation. Pour ce faire, nous devons, nous aussi, démontrer notre volonté et notre capacité à collaborer avec la personne dans cette démarche.

En conclusion, je ne serai pas très originale. Mais j'y tiens... je veux insister sur l'importance de ne jamais perdre de vue que toutes nos interventions et nos décisions doivent viser le meilleur intérêt de chacun des enfants auprès duquel nous intervenons. Nous devons garder ça en tête et y revenir tout le temps, tout le temps... parce qu'au bout du compte, c'est l'enfant qui vit avec le fruit de nos interventions et de nos décisions. C'est de son histoire à lui dont il est question, une histoire souvent tragique et où nous tenons un rôle très important. Rappelons-nous continuellement de cela. Pour nous, il est question d'un travail, pour lui c'est de sa vie, ni plus ni moins, dont il est question. <

Note

- 1 M. Gilles Tremblay, responsable d'une ressource de type familial du CJM-IU, était un des participants de la vidéo présentée dans le cadre de ces journées professionnelles.



QUELQUES REPÈRES AUTOUR DE LA NOTION DE CELLULE D'INTERVENTION

Pierre Keable, agent de planification, de programmation et de recherche et clinicien-chercheur, Développement et suivi des programmes et activités cliniques, DSPAU, CJM-IU



Une démarche a été entreprise au printemps 2009 dans le but de mieux circonscrire la notion de cellule d'intervention, utilisée par différents secteurs du Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire (CJM-IU) dans leur organisation du travail¹. Cette démarche vise à assurer une compréhension commune et univoque des concepts associés à la cellule d'intervention dans ces différents secteurs. Le texte qui suit présente les définitions de ces concepts qui ont été adoptées par l'établissement.

La notion de cellule d'intervention a d'abord été employée au CJM-IU à la fin des années 90 dans le cadre du programme de probation intensive. Elle a été reprise dans l'offre de service à l'enfance, puis dans celle à l'adolescence en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse – Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LPJ-LSSSS). À travers le temps, on en est venu à utiliser la notion de cellule d'intervention pour nommer indistinctement deux objets différents : une modalité d'intervention pour accompagner un jeune et sa famille et le regroupement d'intervenants utilisant cette modalité.

En effet, le travail en « cellule » comme modalité d'intervention a d'abord été utilisé au CJM-IU par un groupe d'intervenants rattachés au programme de probation intensive et a été reconnu comme une pratique de pointe, dans le cadre de la mission universitaire de l'établissement au CJM-IU. Cette modalité d'intervention

visé, à travers un partage d'activités cliniques et clinico-administratives, à maintenir auprès d'un jeune et de ses parents (ou des adultes significatifs qui en tiennent lieu) une intensité et une continuité d'intervention dans l'application du programme. Cette même logique est reprise dans l'offre de service à l'enfance, puis dans celle à l'adolescence. En fonction de critères définis, le suivi d'un enfant et de sa famille peut être confié pour un temps à une cellule d'intervention. La cellule formée peut inclure à la fois des membres de l'équipe responsable de l'application des mesures LPJ, ainsi que des partenaires internes (service ressource, service de réadaptation avec hébergement...) ou externes (école, CSSS...) impliqués dans le plan de service². On retrouve cette façon de voir la cellule d'intervention dans d'autres secteurs d'activité. Lors de la crise du verglas, la sécurité publique a institué une cellule d'intervention pour coordonner l'ensemble des activités. Il en fut de même au niveau de l'Organisation mondiale de la santé, puis à une échelle nationale et régionale lors de la pandémie appréhendée de la grippe A (H1N1) l'an dernier. Le concept est aussi utilisé par les services policiers; ceux-ci, lors d'une disparition ou d'une prise d'otages, mettent aussi souvent en place une cellule d'intervention qui permet de centraliser les informations, de se donner une vision d'ensemble et d'intervenir de façon concertée.

Par ailleurs, la notion de cellule a aussi été utilisée pour désigner la sous-équipe qui intervient dans une modalité

de cellule d'intervention. Il y a lieu de penser qu'en parlant des cellules d'intervention pour désigner à la fois une modalité d'intervention et la petite équipe de travail spécialisée qui utilise cette modalité, il y ait un risque de générer de l'ambiguïté lorsque vient le temps de baliser plus finement les modalités de travail en cellule d'intervention et les rôles et responsabilités de chacun. D'autant plus qu'il arrive régulièrement que des intervenants de cette sous-équipe poursuivent en parallèle d'autres suivis en mode *case load*. Afin d'éviter toute ambiguïté, nous utiliserons la terminologie suivante... On évitera cette source de confusion en parlant d'une unité d'intervention qui utilise la modalité d'intervention en cellule.

UNE INTERVENTION EN CELLULE

La définition du concept de cellule d'intervention retenue au CJM-IU est la suivante :

La cellule d'intervention réfère à un regroupement transitoire et généralement non permanent d'intervenants autour d'un enfant ou d'un adolescent, ainsi que de sa famille. La composition de la cellule vise essentiellement à répondre à un objectif commun et partagé, dans le cadre d'un programme ou d'une offre de service. Elle se compose lorsque le besoin apparaît, en fonction d'un ensemble de critères définis. La réponse et la mobilisation des différents individus composant la cellule peuvent être complémentaires en assurant une permanence de l'action dans une forme de relais de l'intervention. Elles peuvent aussi référer à des tâches se juxtaposant les unes aux autres.³

L'intervention en cellule se doit d'être souple et modulée en fonction de la finalité et des objectifs poursuivis. Les participants à la cellule

d'intervention sont intégrés selon leurs spécificités, qui sont autant objectives que subjectives et qui relèvent tant de compétences professionnelles que de caractéristiques personnelles. À titre indicatif, les qualités personnelles peuvent être : l'âge, le sexe, le mode d'entrée en relation, les origines ethniques, la connaissance de langues étrangères.

Un participant à une cellule y demeure le temps requis pour accomplir les tâches qui lui incombent. Lorsque celles-ci sont accomplies ou que ces tâches ne sont plus nécessaires pour la suite de l'intervention, le participant se retire de la cellule même si cette dernière poursuit son action. Il y a donc un caractère éphémère de la cellule, mais aussi de l'adhésion de ses participants, qui peuvent y entrer et en sortir indifféremment les uns des autres.

Il n'existe pas de rapports hiérarchiques dans la cellule d'intervention, même si le coordonnateur est responsable d'une forme ou une autre de reddition de compte envers une source extérieure de laquelle il

L'INTERVENTION EN CELLULE SE DOIT D'ÊTRE SOUPLE ET MODULÉE EN FONCTION DE LA FINALITÉ ET DES OBJECTIFS POURSUIVIS.

tient son mandat. Dans la logique du processus clinique du CJM-IU, l'intervention de la cellule est coordonnée par un de ses membres : la personne autorisée dans le cadre de la LPJ⁴, le délégué jeunesse dans le cadre de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA).

En somme, la modalité d'intervention en cellule est une nouvelle façon de nommer et d'organiser le nécessaire travail de concertation et de partenariat que requiert l'inter-

vention auprès de jeunes et de parents en difficulté. Elle apparaît utile et indiquée en contexte d'aide contrainte. Aux dires des intervenants qui l'expérimentent, elle permet notamment de :

- Miser sur l'effort conjugué d'un groupe d'intervenants pour agir sur plusieurs facteurs de risque et mobiliser les clients vers la recherche de solutions;
- intensifier l'intervention auprès des clients et favoriser la continuité de celle-ci;
- briser l'isolement des intervenants, partager et envisager différentes solutions à offrir à la clientèle;
- faciliter la gestion du risque associée à la situation de l'enfant ou du jeune.

UNE ORGANISATION DU TRAVAIL QUI SOUTIENT L'INTERVENTION EN CELLULE

Le CJM-IU, compte tenu de ses missions et mandats et de la complexité des situations de vie des enfants et des jeunes qui lui sont référés, se doit d'offrir une intensité de moyens suffisante pour

permettre d'atteindre les changements visés en regard de ces situations. L'intervention en cellule est une des modalités retenues pour y concourir. Elle est soutenue par des unités d'intervention qui lui sont dédiées, au sein des services jeunes contrevenants ou à l'application des mesures LPJ-LSSSS. Ces unités d'intervention, sous la responsabilité fonctionnelle d'un cadre ou d'un adjoint clinique, en atteignant un certain niveau d'organisation (valeurs et règles de fonctionnement partagées, rencontres formalisées

sur une base régulière), et une permanence dans le temps, permettent de soutenir un transfert de compétences individuelles entre les membres et de développer une certaine compétence collective.

Le mode d'organisation du travail de ces unités d'intervention, dans l'ensemble des secteurs de l'établissement, se caractérise par un ensemble de paramètres. Les unités sont composées de quatre ou cinq intervenants, issus du champ psychosocial et de celui de la réadaptation, sous la responsabilité d'un chef de service. Ces intervenants sont choisis par le chef de service parmi les membres de l'équipe de son service, en fonction de leurs compétences et qualités, en lien avec la politique sur la supervision. Ils peuvent être appelés, concurremment à leurs suivis en cellule d'intervention, à intervenir auprès d'autres clients selon d'autres modalités d'intervention (*case load*, intervention de groupe...). Leur engagement dans l'unité d'intervention s'actualise autour de valeurs et de principes

communs, dans le respect de l'intégrité du protocole d'intervention prescrit par le programme ou l'offre de service.

Les finalités et les particularités de travail de l'unité d'intervention sont partagées avec l'équipe du service. Des mécanismes sont en place pour assurer la fluidité des contacts entre ses membres et le reste de l'équipe. Ceux-ci peuvent prendre différentes formes : rencontres en équipe, partage de vignettes cliniques, échanges sur les facilitateurs et obstacles au travail en cellule d'intervention. Ils seront à la couleur de l'équipe et du style de gestion du chef de service. L'analyse de la situation de chaque jeune suivi en cellule par l'unité d'intervention, de même que la mise en place de repères cliniques soutenant l'élaboration des PII (plan d'intervention individualisé) et leur révision, impliquent l'ensemble de ses membres. Ceux-ci participent, à l'intérieur de rencontres régulières, aux discussions cliniques balisant les interventions,

dans un esprit de multidisciplinarité et d'interdisciplinarité.

L'organisation des rencontres de l'unité d'intervention requiert des modalités de fonctionnement claires et explicites et une grande rigueur dans l'animation. Un partage des responsabilités cliniques est fait régulièrement pour chacun des dossiers, à partir des besoins de la clientèle et des compétences des intervenants de la cellule. Il précise notamment le type d'intervention attendu de divers membres de l'unité d'intervention, en concordance avec le processus clinique intégré du CJM-IU. Les suivis aux enfants ou aux jeunes ainsi qu'à leur famille peuvent être offerts en intervention conjointe ou individuelle. La modulation de l'intensité de l'intervention déterminée pour chaque jeune, en regard des caractéristiques de sa situation et du cheminement de l'intervention, est mesurée et suivie. Le soutien clinique apporté aux membres sous forme de supervision ou de consultation se réalise



en lien avec le modèle clinique et les approches cliniques retenus. Il prend en compte que la modalité d'intervention en cellule représente au départ pour plusieurs intervenants un important changement de pratique par rapport à un travail plutôt de type *case load*.

EN GUISE DE CONCLUSION

Cet article visait à mettre la table, à préciser en quoi consistent ces cellules d'intervention dont on entend de plus en plus souvent parler au CJM-IU; le partage d'un même langage, à partir d'une compréhension commune, étant une des bases incontournables du travail d'équipe si nécessaire dans notre domaine de travail.

Certains lecteurs auront peut-être le sentiment de rester sur leur appétit suite à la lecture de cet article. Comment fonctionnent les cellules concrètement, dans le quotidien de l'intervention? Quelles en sont les forces et les limites, les grandeurs et les misères? Y a-t-il des retombées concrètes pour les jeunes suivis, pour leur famille? Ils pourront déjà trouver certaines réponses dans le mémoire de maîtrise de Mélanie Bourdon⁵ réalisé sur les cellules d'intervention à l'enfance. Ils pourront communiquer avec des intervenants ou des gestionnaires qu'ils connaissent et qui utilisent ce mode d'intervention. Ils auront le choix des personnes, car il y en a de plus en plus. Ils pourront aussi espérer qu'un autre article, dans cette même revue, pousse un peu plus loin dans cette direction. <

Notes

- 1 Les cliniciens suivants ont été associés à la démarche : Diane Blain-Lamoureux, Sylvie Carrier, Pierre Keable, Julie Lauzon, Jean-François Renaud, Daniel Vinette et Suzanne Young.
- 2 La notion de plan de services inclut celles de PI (plan d'intervention), PII (plan d'intervention individualisé), PIFA (plan d'intervention à l'intention des familles d'accueil) et PIRI (plan d'intervention pour ressources intermédiaires).
- 3 Cette définition a été adoptée par le comité des directions clientèle du CJM-IU, le 8 décembre 2009.
- 4 Dans le cadre de la LSSSS, un intervenant psychosocial assume le rôle de coordonnateur du plan d'intervention.
- 5 Bourdon, Mélanie (2008). *Compétences individuelles, compétences collectives et efficacité : le cas des cellules d'intervention au Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire*, Montréal, HEC, Montréal.





RENCONTRES DE GROUPE D'ACCOMPAGNEMENT

LA RÉADAPTATION AVEC HÉBERGEMENT EN CENTRE JEUNESSE SE RÉALISE DANS UN CONTEXTE DE GROUPE. BIEN QUE CE GROUPE SOIT IMPOSÉ AU JEUNE, IL LUI FOURNIT DES OCCASIONS DE VIVRE DES INTERACTIONS, QU'ELLES SOIENT POSITIVES OU NÉGATIVES.

Hélène Larose, agente de planification, de programmation et de recherche, Coordination du soutien clinique spécialisé, DSPAU, CJM-IU



Ces interactions sont en partie structurées et organisées par le milieu de vie. La programmation du milieu repose sur le modèle psychoéducatif et offre un ensemble de contenus (activités) permettant au jeune de vivre différentes expériences. Un des contenus proposés est la rencontre de groupe. Bien que cette rencontre ne se veuille pas une thérapie de groupe, peut-elle avoir un effet thérapeutique? Cet effet thérapeutique du groupe, s'il existe, est-il généralisable à l'ensemble des contenus (activités) offert par la programmation du milieu de vie?

Ce texte propose, dans un premier temps, de définir certaines notions relatives au groupe et au fonctionnement d'un groupe. Dans un deuxième temps, il sera question des entretiens en groupe ou des rencontres de groupes. De plus, tout au long du texte des liens seront faits avec le modèle psychoéducatif. Finalement, un modèle de rencontre de groupe d'accompagnement, basé sur les éléments jugés importants recensés dans la littérature, sera proposé.

LE GROUPE ET SON FONCTIONNEMENT

Il existe différents types de groupes. En relations psychosociales, on peut parler de thérapie de groupe, de groupes d'entraide, de groupes de soutien... Dans le cas présent, il est question d'un groupe restreint, réunissant moins de vingt personnes. Selon Campbell (dans Capul et Lemay, 1997) : « les groupes sont composés de personnes qui se perçoivent comme formant une entité qui persiste à

travers le temps et l'espace ». Les interrelations à l'intérieur d'un groupe seraient en partie fonction de l'ici et maintenant, et en partie dépendantes des événements vécus et perçus dans les groupes antérieurs, dont la famille, ce qui suppose une compréhension systémique du groupe. Le groupe apparaît donc être plus que la somme de ses membres et possède un dynamisme qui lui est propre (Aubry et Saint-Arnaud, 1975). Selon Capul et Lemay (1997), le groupe est un lieu de socialisation. Il permet de se reconnaître dans son propre fonctionnement vis-à-vis de l'autre, il est source d'apprentissage de multiples fonctions inhérentes à la vie collective, ainsi qu'un lieu de réalisation, d'expression et de rencontre. Le groupe est, enfin, porteur de normes.

Selon Bion (1965), la façon dont l'individu juge l'attitude du groupe envers lui est en soi un important sujet d'investigation. L'épanouissement ou la détérioration de la vie sociale de l'individu dépend de la formation de ces jugements. Berteau (2006) avance que le groupe restreint constitue une structure sociale grâce à laquelle l'être humain apprend à vivre en communauté et qui permet d'établir des liens avec un environnement plus large. La personne peut travailler à la résolution de problèmes avec d'autres et répondre à ses besoins d'appartenance et de capacité d'être en même temps (Maccio, 1998 dans Berteau, 2006). Ces éléments semblent rejoindre plusieurs aspects de la définition de l'intégration sociale telle que proposée par le cadre

conceptuel sur l'intégration sociale du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (Gaudet et Chagnon dans Keable, 2006) :

« L'intégration est la résultante d'un processus d'apprentissage et de développement qui implique : a) une fonctionnalité dans l'exécution de rôles sociaux appropriés à son groupe d'âge (travailleur, étudiant, ami, partenaire amoureux, citoyen) et à ses capacités; b) une appartenance à des groupes dont le fonctionnement respecte les règles, les valeurs, et les normes, morales et légales et c) des relations adéquates, stables et réciproques avec ces groupes (dimension objective) dans lesquelles on se sent apprécié et investi en tant qu'individu (dimension subjective) ».

Le groupe en tant que lieu de socialisation apparaît ici comme un outil important de l'intervention de réadaptation puisque celle-ci est définie comme un processus d'aide visant la restauration d'une saine adaptation du jeune en difficulté tout en activant son potentiel en vue d'assurer son intégration sociale (Keable, 2006).

Berteau (2006) avance que la cohésion du groupe ou le sentiment d'appartenance serait l'équivalent de la relation thérapeutique en intervention individuelle. Capul et Lemay (1997) suggèrent également que la discussion de groupe, comme l'entretien individuel, devrait viser soit l'aide émotionnelle, soit l'exploitation clinique des événements quotidiens. On peut relever un ensemble de similitudes entre l'entretien individuel et l'entretien de groupe. Il importe, par ailleurs, de distinguer les deux afin d'éviter de faire de l'intervention individuelle en situation de groupe ou ce

que Capul (1993) considère comme une : « tendance à négliger le groupe comme ensemble et à ne le considérer qu'au service du traitement individuel ».

En ce sens, l'intervention de groupe s'intéressera à un ensemble de processus : à ce qui est vécu, senti, éprouvé par les participants eux-mêmes et, entre eux, dans le groupe.

Certaines conditions semblent toutefois nécessaires au bon fonctionnement du groupe. Capul et Lemay (1997) nomment, entre

« LA PART THÉRAPEUTIQUE LA PLUS IMPORTANTE
D'UNE INSTITUTION EST LE CLIMAT DANS LEQUEL Baignent
LES SITUATIONS JOURNALIÈRES »

autres, le désir de participer à une vie collective, l'établissement de relations d'échanges entre les membres, la définition de buts communs, et l'aboutissement à un minimum de cohésion. Le climat du groupe apparaît également important à son bon fonctionnement ainsi qu'à sa qualité thérapeutique. Selon Konopka (1950 dans Capul, 1993) : « la part thérapeutique la plus importante d'une institution est le climat dans lequel baignent les situations journalières ». Le climat est non seulement influencé par les jeunes, mais également par les intervenants. Les relations des jeunes entre eux et avec les adultes seraient étroitement en lien avec les relations des adultes entre eux (Capul, 1993). Or, la cohésion de l'équipe éducative apparaît être également un aspect important du climat du groupe. Bien que la cohésion d'équipe puisse se travailler en journée d'étude ou en comité clinique, la cohésion et le climat du groupe de jeunes peuvent se travailler à l'aide de la discussion de groupe (rencontre de groupe).

RENCONTRE DE GROUPE

Cette rencontre donne aux jeunes l'occasion de parler, d'être entendus, de participer, d'apprendre à écouter, à discuter et à prendre collectivement des décisions (Capul, 1993). La discussion collective est, selon Capul et Lemay (1996), un outil remarquable de socialisation par lequel le jeune est reconnu comme capable d'échanges avec ses pairs. Cette rencontre permet de partager de l'information sur des sujets divers (thèmes), de verbaliser un conflit et d'apprendre à le gérer. La rencontre favorise également l'expression de

certains sentiments pouvant aboutir à une clarification, à une dédramatisation et à une diminution de la tension. De plus, certaines interactions qui apparaissent dans la discussion peuvent mettre en lumière ce qui se déroule de façon plus confuse à l'intérieur du vécu partagé quotidien.

L'approche de la dynamique des groupes caractérise la rencontre de groupe autour de trois niveaux d'interactions : celui du contenu, celui de la procédure, et le niveau socioémotif (Aubry et Saint-Arnaud, 1975). Ces trois niveaux peuvent être mis en lien avec les composantes de la structure d'ensemble du modèle psychoéducatif proposé par Gendreau (2001). Le niveau du contenu fait référence à la nature des objectifs poursuivis. On le liera avec la composante « objectifs » de la structure d'ensemble. Le niveau de la procédure est fonction du contenu, c'est-à-dire la manière de poursuivre ces objectifs. Il regroupe donc les composantes : « programme », « moyens de mise en relation »,



« espace », « code et procédures », « temps », « système de responsabilités » et « système d'évaluation et de reconnaissance ». Les composantes « sujets » et « intervenants », pour leur part, s'apparentent au niveau socioémotif, c'est-à-dire toutes les actions, les réactions émotives ainsi que les interrelations entre les participants qui facilitent ou entravent la marche du groupe.

L'attitude et les caractéristiques de l'intervenant qui anime la rencontre (qui en assume le leadership) semblent avoir une incidence importante sur le fonctionnement de celui-ci. L'intervenant qui donne priorité au contenu se centre sur l'information à livrer et laisse ainsi peu de place à l'établissement de relations interpersonnelles, au climat à créer, au soutien mutuel à stimuler...

(Berteau, 2006). Une attitude directive et autoritaire de l'animateur a tendance à faire augmenter les tensions, alors qu'une attitude de laisser-faire peut provoquer des réactions agressives (Capul, 1993). Une attitude démocratique apparaît la plus appropriée. Cette attitude implique que l'intervenant soit en mesure de faire abstraction de ses connaissances, de son bagage, de ses propres opinions, pour se mettre totalement au service de la pensée du groupe (Aubry et Saint-Arnaud, 1975). Le leader démocratique est attentif et centré sur le groupe (le processus). Il est à l'écoute pour saisir rapidement les processus collectifs et interindividuels (Capul, 1993). C'est une animation qui se veut essentiellement constructive, où la discussion favorise la maturation de chacun des membres

et de l'ensemble du groupe (Aubry et St-Arnaud, 1975). Le leader démocratique est non directif sur le contenu et directif sur la procédure. Il centre les membres sur le groupe, suscite les initiatives, incite à la coresponsabilité et à la coopération (Saint-Yves, 1993).

L'utilisation du questionnement structural, qui consiste à poser des questions afin notamment de : vérifier des perceptions, clarifier la signification, exprimer la raison sous-jacente à un choix (Puskas, 2008), apparaît indiquée pour travailler au niveau du processus de groupe puisqu'il ne se limite pas au contenu, mais cherche à comprendre la structure du raisonnement. Les questions sont les outils privilégiés et indispensables à l'animateur. C'est par leur intermédiaire qu'il stimule la participation et oriente la circulation de l'information (Boisvert, Cossette et Poisson, 1995).

L'importance des attitudes de l'animateur réside dans le mimétisme qu'elles suscitent. Encore ici, une mise en relation sera faite entre les recommandations d'auteurs en regard de l'intervention de groupe et le modèle psychoéducatif. C'est ainsi qu'ont été mis en gras les schèmes relationnels qui caractérisent le savoir-être d'un intervenant. L'animateur devrait donc idéalement démontrer de la confiance, de l'enthousiasme, du respect, de la disponibilité et de l'écoute (Boisvert, Cossette et Poisson, 1995). D'autres auteurs mentionnent également comme qualités requises : la sécurité de l'intervenant, sa capacité d'être un contenant, l'empathie, la congruence, l'acceptation, la croyance aux forces du groupe, la tolérance de l'intimité et la capacité à gérer des émotions intenses entre les membres et à son égard, l'optimisme (faire naître l'espoir), la maturité et la flexibilité.

Les tâches de l'animateur selon Aubry et Saint-Arnaud (1975) sont :

- Aider le groupe à définir et choisir les problèmes qu'il est le plus urgent de discuter;

L'IMPORTANCE DES ATTITUDES DE L'ANIMATEUR RÉSIDE DANS LE MIMÉTISME QU'ELLES SUSCITENT.

- faciliter les échanges d'opinions;
- maintenir l'ordre dans la discussion, accorder le droit de parole, recadrer la discussion;
- répéter, faire préciser, clarifier le sens des diverses interventions;
- dégager le contenu intellectuel de la discussion de tout enrobement excessif d'émotivité et de passion.

Les différents rôles attendus de l'animateur, en se référant aux opérations professionnelles, sont les suivants. D'abord, l'animateur

doit recueillir le maximum d'information sur tout ce qui concerne le groupe. Il doit donc faire une bonne observation pour ensuite procéder à une bonne évaluation des rôles de chacun des membres et du niveau de développement du groupe. Suite à l'évaluation, il doit procéder à la planification de l'animation et à son organisation tout en favorisant, à l'aide de son animation, une participation active du groupe à sa propre organisation. Il devra également s'assurer du maximum de communication dans le groupe entre les jeunes et entre les jeunes et les intervenants (Capul, 1993). L'utilisation permettra aux intervenants une exploitation clinique d'événements quotidiens entraînant chez le jeune une généralisation des acquis réalisés vers d'autres situations de vie. Finalement, une évaluation post-situationnelle s'avère nécessaire afin de s'assurer de la pertinence des objectifs poursuivis et de la qualité de l'animation de la rencontre.

MODÈLE D'UNE RENCONTRE DE GROUPE D'ACCOMPAGNEMENT

Au niveau du suivi individuel des jeunes, on retrouve principalement

trois types de rencontres. Le premier type de rencontre est la rencontre d'accompagnement clinique qui est un moment privilégié d'exploration et de mise en scène du monde intérieur du jeune afin de permettre l'expression du ressenti et des émotions. Le second est la rencontre de suivi, souvent appelée la rencontre de semaine, un moment pour voir à l'organisation du régime de vie du jeune. Le troisième type de rencontre, l'entrevue sur-le-champ, permet de régir les situations de la vie courante (Richelieu et coll., 1994).

Il semble que la même différenciation peut s'appliquer au groupe. On dénombre en effet trois types de rencontres de groupe : la rencontre organisationnelle visant l'organisation du milieu de vie des jeunes, la rencontre de groupe sur-le-champ afin de régir une situation problématique survenue dans le vécu partagé et qu'il apparaît urgent de clarifier ou de régler en groupe et la rencontre d'accompagnement de groupe, cette dernière se voulant un espace pour les jeunes, favorisant les échanges, l'expression de certains sentiments, la recherche de solutions à des conflits et un endroit permettant la généralisation des acquis et la comparaison des valeurs. Ce type de rencontre devrait se différencier complètement des deux autres types.

L'implantation d'une rencontre d'accompagnement de groupe implique un ensemble de conditions de réalisation. La première sera de séparer la rencontre de groupe (rencontre d'accompagnement) de la rencontre organisationnelle. Elle sera conçue selon la structure d'ensemble de l'intervention psychoéducatrice, en impliquant tous les membres de l'équipe éducative. Chaque membre de l'équipe pourra partager ses observations et recommander des objectifs. Afin de faciliter le processus d'évaluation, l'équipe pourrait utiliser les grilles de développement du jugement moral, les excès-déficits de groupe, identifier les rôles de chaque jeune du groupe, utiliser un sociogramme... On prévoira un temps et un espace clairement définis, favorisant l'intimité et limitant les distractions de l'extérieur. Le contenu tiendra compte des besoins exprimés par les jeunes et des événements vécus par le groupe durant la semaine. Les jeunes seront impliqués dans le choix du contenu.

La rencontre sera animée par une dyade composée d'un animateur et

d'un coanimateur. L'animateur, choisi par son équipe et son chef pour son expérience et ses qualités, sera un agent de circulation de l'information. Il privilégiera dans son animation l'utilisation du questionnement structural. Il adoptera une attitude démocratique : non directif sur le contenu, directif sur la procédure. Le coanimateur agira à titre d'observateur participant. Il agira en soutien dans l'évaluation post-situationnelle et dans la communication aux autres membres de l'équipe éducative des éléments pertinents de la rencontre.

CONCLUSION

Le groupe apparaît comme un excellent cadre de généralisation des apprentissages. Il permet au jeune d'exprimer sa réalité ainsi que de tester ses forces et ses limites (Saint-Yves, 1993). Par le groupe, le jeune tente

de clarifier et d'évaluer ses valeurs en les comparant à celles de ses pairs. Le groupe répond au besoin d'être accepté et reconnu tout en lui donnant la possibilité d'interagir et de s'exprimer (Saint-Yves, 1993). La rencontre de groupe, en permettant à la fois d'établir des buts communs et de travailler des objectifs individuels, contribue à la cohésion de ce groupe dans son ensemble et donc au climat de celui-ci. Un climat positif ne peut que favoriser les apprentissages et la généralisation des acquis. Il semble donc évident que le groupe possède une capacité thérapeutique, et ce, non seulement à l'intérieur de la rencontre de groupe, mais dans la vie de groupe en général. Finalement, les attitudes, le savoir-faire et le savoir-être des intervenants sont des facteurs importants qui favorisent l'effet thérapeutique du milieu dans son ensemble. <

Références bibliographiques

- Aubry, J.M. et Y. Saint-Arnaud (1975). *Dynamique de groupes : initiation à son esprit et à quelques-unes de ses techniques*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec.
- Berteau, G. (2006). *La pratique de l'intervention de groupe : perceptions, stratégies et enjeux*, Sainte-Foy, Presses de l'Université de Québec.
- Bion, W.R. (1965). *Recherches sur les petits groupes*, Paris, Presses universitaires de France.
- Boisvert, D., Cossette, F. et M. Poisson (1995). *Animateur compétent, groupes efficaces*, Québec, Les Presses Inter Universitaires.
- Puskas, D. (2009). *Capteurs de rêves; Rencontres d'accompagnement clinique psychoéducative*, Montréal, Bêliveau Éditeurs.
- Brisson, P. (2001). *Les rôles dans le groupe de réadaptation*, Montréal, Coordination des services aux adolescentes, Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire.
- Capul, M. (1993). *Les groupes rééducatifs*, Toulouse, Privat.
- Capul, M. et M. Lemay (1997). *De l'éducation spécialisée*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Gendreau, G. (2001). *Jeunes en difficulté et intervention psychoéducative*, Montréal, Sciences et culture.
- Keable, P. (2006). *Cadre de référence : le développement des services de réadaptation avec hébergement à l'adolescence*, Montréal, Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire.
- Richelieu, G., Boulay, D., Brien, M., Lacourse, G. et A. Roy (1994). *Pour une conception clinique des rencontres d'accompagnement*, Montréal, Éditions du Centre d'orientation du Montréal.
- Saint-Yves, A. (1993). *Comment activer un groupe restreint*, Québec, Les Presses Inter universitaires.

→ LA PERCEPTION DU RÔLE PARENTAL DES JEUNES ADULTES : UNE TRACE LAISSÉE PAR LE STATUT MARITAL DE LEURS PARENTS?

UNE RECENSION DES ÉCRITS

Claudia Morin, B.A., candidate au doctorat D.Ps. en psychologie, Cheminement Enfance et Adolescence, Université de Sherbrooke, **Fanny-Maude Urfer**, B.Sc. Honor, candidate au doctorat D.Ps. en psychologie, Cheminement Enfance et Adolescence, Université de Sherbrooke, **Catherine Laurier**, Ph.D.¹, chercheure, CJM-IU



RÉSUMÉ

La présente recension des écrits a pour objectif de rappeler les principaux résultats issus de la documentation portant sur l'impact du divorce chez les enfants et sur la perception des rôles parentaux en général. Il semble que les processus relationnels et les conditions de vie objectives auraient plus d'influence sur l'adaptation des enfants que la séparation en soi. Par ailleurs, la séparation et le divorce auraient un impact à long terme sur la perception et les attitudes concernant le choix du partenaire et la formation d'une famille. La perception des rôles parentaux auprès d'une population d'adultes dépendrait du stade développemental de l'enfant et serait différente en fonction du sexe du parent interrogé. De plus, lorsque le divorce et la perception des rôles parentaux sont mis en lien, il semble que les jeunes ayant vécu le démantèlement du couple parental ressentent une appréhension face aux relations de couple intimes et craignent l'engagement. Enfin, de futures études interrogeant à la fois des jeunes dont les parents sont séparés et d'autres dont les parents sont toujours ensemble seraient bienvenues, afin de mieux comprendre comment le statut marital des parents de ces jeunes peut influencer leur perception du rôle parental.

Cet article présente les principaux résultats d'une recension de la documentation portant d'une part, sur la perception des rôles parentaux chez les parents et les enfants et d'autre part, sur les impacts du divorce ou de la séparation parentale. Très peu d'études se sont penchées sur l'influence que peut avoir la séparation parentale sur la perception des rôles parentaux du point de vue de jeunes adultes alors qu'il est important de s'y attarder puisque ces derniers constituent la population des jeunes parents d'aujourd'hui.

Depuis la *Loi sur le divorce* de 1968, le taux de divorces au Canada a subi une hausse marquée (Institut du Mariage et de la Famille Canada, 2009). Le taux de ruptures parmi une population de 100 000 personnes (en couple ou non, tous âges confondus) est passé de 54,8 en 1968 à 362,3 en 1987, année au cours de laquelle s'est produit le plus de séparations enregistrées (Lambert, 2009). Cette tendance est à la baisse depuis 1990, avec un taux de 220,7 divorces dans une population de 100 000 personnes en 2005 (Lambert, 2009). Néanmoins, ce chiffre demeure important et la compréhension des effets de la séparation parentale sur les enfants continue d'être un défi à relever pour s'outiller en tant qu'intervenants afin de préserver le bien-être des familles et des enfants et ce, tant à court qu'à long terme. Par exemple, la compréhension des impacts du divorce semble primordiale dans une perspective transgénérationnelle, surtout lorsque l'on constate que les enfants ayant vécu

une séparation parentale sont plus à risque de vivre eux-mêmes un divorce une fois devenus adultes (Amato et DeBoer, 2001). Lorsque vient le temps de fonder une famille, des différences seraient également perçues entre les jeunes adultes ayant vécu une séparation parentale et ceux provenant de familles intactes. Par exemple, ceux dont les parents sont séparés se sentiraient beaucoup moins en confiance à l'idée de vivre en couple et de fonder une famille unie, comparativement à ceux dont les parents sont toujours ensemble (Clerk, 1983; Wallerstein, 1984, 1985, 1987, dans Cyr et Simard, 1988; Wallerstein, 2005). Ainsi, les impacts du divorce sont nombreux et semblent susceptibles de contribuer grandement à la définition sociale actuelle de la famille.

La perception du rôle parental représente un autre concept ayant évolué considérablement au cours

Wilson et Salgado, 2000; Kapinus, 2003; Milkie, Simon et Powell, 1997; Mowder, Harvey, Moy et Pedro, 1995; Quéniart, 2004; Robinson, 1999; Summers *et al.*, 1999; Van der Valk, Spruijt, De Goede, Larsen et Meeus, 2008). Considérant les changements sociaux des dernières décennies mentionnés précédemment, l'objectif de cet article est de recenser les principaux écrits abordant les impacts du divorce des parents sur les perceptions des rôles parentaux de leurs enfants. De même, cet article explore la littérature concernant l'impact du divorce des parents sur la perception des rôles parentaux de leurs enfants.

STRATÉGIE DE RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

Le moteur de recherche *PsychInfo* a été utilisé afin d'effectuer une recherche bibliographique d'articles scientifiques. Seuls les articles en

LES IMPACTS DU DIVORCE SUR L'ADAPTATION DES ENFANTS ET LEURS PERCEPTIONS DU COUPLE ET DE LA FAMILLE

Plusieurs études se sont intéressées aux impacts de la séparation ou du divorce des parents sur les enfants. Selon Saint-Jacques et Drapeau (2009), trois constats généraux peuvent être dégagés de ces études. En premier lieu, la majorité des enfants vivant une séparation ou une recomposition familiale vont bien. Effectivement, la plupart d'entre eux ne présente pas de problèmes d'adaptation significatifs. Si les enfants ayant vécu la séparation ou le divorce de leurs parents ont généralement plus de problèmes d'adaptation que les enfants de familles intactes, les différences entre ces deux groupes d'enfants sont plutôt minimales (Amato, 2000). Saint-Jacques et Drapeau (2009) allèguent également que, même si les conséquences négatives sont limitées, la séparation et le divorce ont peu d'impact positif sur l'adaptation de l'enfant. La séparation des parents n'est que très rarement un événement heureux et les enfants doivent faire le deuil d'une famille biparentale. Les familles marquées par de nombreux conflits conjugaux avant la séparation ou le divorce sont les seules exceptions à la règle. En effet, les enfants de ces familles conflictuelles seraient les seuls « enfants du divorce » à bénéficier de la dissolution du couple parental (Amato, 2000). Finalement, selon Saint-Jacques et Drapeau (2009), il importe de prendre en compte les relations interpersonnelles existantes ainsi que les conditions de vie objectives (telles que le revenu et la qualité du soutien offert par l'entourage) de la famille, puisqu'elles revêtent une plus grande influence sur l'adaptation de l'enfant que la séparation ou le divorce en soi. Effectivement, un appauvrissement est fréquemment observé à la suite de la transition familiale, ce qui peut

LA PLUS GRANDE ACCESSIBILITÉ DE MOYENS DE CONTRACEPTION À PARTIR DES ANNÉES 1960 A GÉNÉRÉ UN VENT DE CHANGEMENT DANS LES ATTITUDES DES ADULTES FACE AU CHOIX D'AVOIR DES ENFANTS

des dernières années. En effet, la plus grande accessibilité de moyens de contraception à partir des années 1960 a généré un vent de changement dans les attitudes des adultes face au choix d'avoir des enfants (Miller, 1983). Depuis ce temps, il est possible de décider de devenir parent ou non, de déterminer le nombre d'enfants voulu ainsi que le moment de conception (Gormly, Gormly et Weiss, 1987). Ce tournant a ouvert la voie à de nouvelles façons de devenir parent et d'exercer son rôle parental. Ainsi, des recherches ont porté sur ces questions afin de mieux comprendre la perception du rôle parental dans la société contemporaine (Dallas,

langues anglaise et française publiés au cours des trente dernières années (1980 et plus) ont été retenus. Les mots-clés utilisés sont les suivants : [« *maternal roles* » OR « *paternal roles* » OR « *parental roles* »] AND [« *divorce* » OR « *separation* »]. De cette interrogation, seuls 21 textes traitant directement des rôles parentaux ou des impacts du divorce ou de la séparation ou mettant en lien ces deux éléments ont été retenus pour la présente recension des écrits. D'autres ouvrages-clés ont été identifiés à partir de la liste des références des articles ciblés dans un premier temps, ce qui a augmenté le *corpus* à 26 articles ou chapitres de livres.

contribuer à l'apparition des difficultés de l'enfant (Saint-Jacques et Drapeau, 2009).

Bien que plusieurs jeunes semblent démontrer un bon niveau d'adaptation au divorce de leurs parents, il est à noter que certains auteurs utilisent le terme « résilience » pour désigner l'absence de signes de psychopathologie sévère (Emery et Forehand, 1994). Or, Sarrazin et Cyr (2007) expliquent que ce terme « résilience », dans le contexte de la séparation parentale, devrait être utilisé avec parcimonie compte tenu des sentiments de détresse psychologique subtils que les enfants peuvent démontrer face à la séparation de leurs parents. En d'autres termes, même si les enfants semblent être « résilients » et bien s'adapter à la séparation parentale, il importe de demeurer vigilant quant à des signes de détresse psychologique qui pourraient passer inaperçus. Plus de recherches seraient donc nécessaires en ce sens, afin de mieux comprendre les effets de la séparation parentale sur les enfants, aussi difficiles à déceler, soient-ils.

Par ailleurs, l'un des impacts à long terme de la séparation parentale concerne la perception et les attitudes des jeunes adolescents et adultes face au choix d'un partenaire et au regard de l'éventuelle formation d'une famille (Cyr et Simard, 1988; Wallerstein, 2005). Déjà en 1988, dans une revue des écrits, Cyr et Simard rapportaient que les jeunes dont les parents sont séparés vivent cette étape d'une manière différente que ceux qui sont issus de familles intactes. Leur attitude plus pessimiste ou défaitiste (Clerk, 1983; Wallerstein, 1985) explique que, malgré leur croyance en un mariage d'amour basé sur une fidélité réciproque et susceptible de durer longtemps, les jeunes dont les parents sont séparés craignent d'être trahis

et abandonnés. Soucieux de ne pas répéter les erreurs de leurs parents et souhaitant éviter de vivre à leur tour une séparation de couple, ils se montreraient très prudents dans le choix d'un partenaire (Wallerstein, 1985). En ce sens, Wallerstein (1983) explique que des sentiments ambivalents découlant du divorce ou de la séparation des parents peuvent perdurer longtemps après l'événement, influençant la façon d'être soi-même en couple chez les enfants issus de ces familles.

L'étude longitudinale de Wallerstein *et al.* (2000), qui s'est déroulée sur une période de plus de 25 ans et s'est basée sur plusieurs heures d'entretiens avec des parents divorcés et leurs enfants, corrobore les précédents résultats sur les effets à long terme de la séparation parentale sur les relations de couple des enfants du divorce. En effet, l'étude longitudinale rapporte que la séparation parentale aurait un impact négatif

partenaire qu'ils sont heureux au sein de leur couple. Plusieurs d'entre eux choisiraient de se concentrer sur leur carrière, sans s'investir dans une relation de couple, et seulement 40 % d'entre eux choisiraient de devenir parents (Wallerstein, 2005).

LA PERCEPTION DU RÔLE PARENTAL

Les rôles parentaux ont été étudiés auprès de diverses populations, dont les hommes et les femmes adultes en couple. Tout d'abord, certains auteurs (Quéniart, 2004; Summers *et al.*, 1999) se sont intéressés à la perception de jeunes parents quant aux principales dimensions du rôle paternel. La présence, l'attention, la proximité, l'accompagnement, l'autorité, la communication, la réponse aux besoins de base des enfants, la démonstration de l'affection, le soutien financier de même que la protection sont tous des rôles fréquemment associés aux pères (Quéniart, 2004; Summers

UN DÉBAT ACTUEL DANS LA SOCIÉTÉ NORD-AMÉRICAINE CONCERNE LA SPÉCIFICITÉ DES RÔLES QUE DEVRAIENT OCCUPER UNE MÈRE ET UN PÈRE.

sur la capacité d'aimer et d'être aimés des enfants du divorce, dans une relation durable et engagée (Wallerstein, 2005). Cela pourrait être dû au fait qu'ils n'ont pas eu l'occasion de faire certains apprentissages majeurs et essentiels que permet l'observation du modèle de couple que forment leurs parents, tels que le fait de donner et de recevoir, d'apprendre à tolérer la différence et à résoudre les conflits au sein du couple (Wallerstein, 2005). Le tiers de ces enfants resteraient pessimistes par rapport au mariage et au risque de divorce pouvant s'ensuivre. Wallerstein (2005) explique que ces adultes se sentent d'autant plus menacés par la perte soudaine de leur

et al., 1999). Par ailleurs, un débat actuel dans la société nord-américaine concerne la spécificité des rôles que devraient occuper une mère et un père. Ce débat touche plus particulièrement le rôle que devrait occuper une mère à l'extérieur de la famille alors que pour le père, le débat concerne la place que celui-ci devrait occuper au sein de la famille, plus spécifiquement auprès des enfants (Doherty, Kouneski et Erickson, 1998; Martin et Redshaw, 2010).

Il semble également que les parents perçoivent leurs propres rôles et fonctions parentales en constante évolution. Dans une étude effectuée

auprès de 1109 parents du New Hampshire (États-Unis), Mowder et ses collaborateurs (1995) ont demandé aux participants de décrire le rôle parental dans leurs propres mots. Les réponses à cette question ont ensuite été analysées et codées en fonction de six catégories pré-établies par les chercheurs à partir d'une revue des écrits : la formation d'un lien entre le parent et l'enfant, dimension regroupant les réponses qui dénotent l'affection, l'amour et la confiance; le bien-être et la protection, regroupant les

et Pedro, 1995). Par contre, la discipline serait l'aspect le plus important du rôle parental peu importe l'âge de l'enfant.

La perception des rôles parentaux a également été étudiée auprès d'une population d'enfants (Milkie, Simon et Powell, 1997). Ces derniers associent plus fréquemment des termes instrumentaux (travail rémunéré, ménage, cuisine, transport) et émotifs (écouter, parler, comprendre) aux mères et des termes récréatifs (jouer, pratique de sports,

type d'activités devant être pratiqué ainsi que le type de présence que devrait offrir le parent à son enfant. En effet, les mères d'adolescents perçoivent qu'il est important que les pères offrent un soutien émotionnel à leur conjointe, qu'ils participent également aux soins de base pour les enfants et qu'ils assurent une présence non seulement physique, mais également affective pour les enfants. Cette perspective n'était pas partagée par les pères interrogés. En effet, ces derniers perçoivent que les rôles de conjoint et de père sont séparés et qu'il est plus important pour le père d'être impliqué dans des activités ludiques avec leurs enfants que dans les soins de base. De plus, les pères mentionnent plus fréquemment l'importance à leurs yeux de la présence physique de la part du père que la nécessité de représenter une présence affective pour les enfants.

D'UNE GÉNÉRATION À L'AUTRE, LES PARENTS TRANSMETTENT À LEURS ENFANTS DES ATTITUDES, VALEURS, UN STATUT ET UN ENVIRONNEMENT SOCIAUX

aspects touchant à la responsabilité d'assurer la sécurité et de répondre aux besoins vitaux de l'enfant; la sensibilité; l'éducation, regroupant les considérations liées au rôle de modèle et à la fonction d'enrichissement de la vie de l'enfant à travers l'apprentissage et enfin la discipline, regroupant tout ce qui a trait à la transmission de valeurs morales, des règles et d'instructions. Les chercheurs ont constaté que, dans le discours des parents interrogés, les six catégories étaient toutes considérées comme centrales dans le rôle parental. Par la suite, les parents devaient coter, selon une échelle en quatre points de type Likert, l'importance de ces six catégories en fonction du stade développemental de l'enfant. Il en ressort que l'importance accordée à chacune des dimensions du rôle parental diffère selon l'âge de l'enfant. Pour ces parents, la dimension « éducation » prime lorsque l'enfant est âgé de cinq ans et moins; pour les enfants âgés entre six et 17 ans, il s'agit de la formation d'un lien; finalement, lorsque l'enfant est âgé de 18 ans et plus, il s'agit de la protection (Mowder, Harvey, Moy

écouter la télévision/films) aux pères (Milkie, Simon et Powell, 1997). Les auteurs mentionnent également que même si certains enfants utilisent des termes similaires pour décrire les rôles paternel et maternel, le sens qu'ils confèrent à ces termes diffère selon qu'il s'agit du père ou de la mère. Par exemple, alors que le rôle de faire la cuisine est attribué aux deux parents, les enfants réfèrent à la cuisine du père comme étant un événement spécial, un repas rare alors qu'ils décrivent la cuisine de la mère comme étant plus habituelle (Milkie, Simon et Powell, 1997).

Certains facteurs semblent influencer la perception de parents sur les rôles parentaux des hommes et des femmes. Cette perception différerait selon le sexe du parent interrogé. Dallas et ses collaborateurs (2000) constatent que le lien émotif avec les enfants est une composante de la relation parent-enfant aussi importante pour les mères que pour les pères d'adolescents. Cependant, les parents ont des opinions divergentes concernant le type de soutien attendu du conjoint dans l'exercice du rôle parental, le

D'une génération à l'autre, les parents transmettent à leurs enfants des attitudes, valeurs, un statut et un environnement sociaux (Van der Valk *et al.*, 2008). Ainsi, la « transmission intergénérationnelle » peut être entendue comme l'héritage d'un statut social auquel les enfants participent par le biais de leurs relations extérieures à la famille (Van der Valk *et al.*, 2008). Cette transmission intergénérationnelle jouerait un rôle dans la perception de la structure familiale, c'est-à-dire dans la manière dont on croit qu'une famille devrait être conçue, sur un modèle traditionnel ou non. À ce sujet, Van der Valk *et al.* (2008) ont mené une étude longitudinale à travers laquelle ils ont interrogé des parents et leurs enfants à trois moments à un intervalle de trois ans. Ces dyades parents-enfants évoluaient dans un contexte où les parents étaient soit séparés soit toujours ensemble, et ils devaient préciser à l'aide de questionnaires leur niveau



de tolérance par rapport aux familles « non traditionnelles ». Sur la base de cette étude, ils avancent l'idée selon laquelle dans la société, les changements liés à la définition du couple auraient entraîné des modifications sur le plan des attitudes vis-à-vis de la famille, et que certaines de ces attitudes pourraient se transmettre des parents aux enfants. Le divorce apparaît comme une variable pouvant influencer la vision des enfants, les enfants de parents divorcés ayant moins tendance à avoir des croyances idéalisées par rapport au mariage. Comme ils croiraient moins aux relations stables et intimes, ils accepteraient plus facilement d'autres formes de familles que la forme traditionnelle (Van der Valk *et al.*, 2008). D'autre part, bien que les adolescents cherchent à se forger une identité différente de celle de leurs parents, on note que la vision du monde des parents et de leurs enfants est semblable, mais que cela est davantage vrai dans les

familles traditionnelles comparativement aux familles dont les parents sont séparés (Van der Valk *et al.*, 2008). Ce résultat concorde avec l'étude de Kapinus (2003) qui rapporte que l'attitude des parents vis-à-vis du divorce influence la vision de la séparation de couple chez leurs enfants à long terme, alors que ces parents n'ont pas vécu de séparation conjugale eux-mêmes.

LES IMPACTS DU DIVORCE SUR LA PERCEPTION DU RÔLE PARENTAL

Plusieurs études se penchent sur la manière dont le rôle parental est perçu par les jeunes adultes, mais peu tentent de comprendre comment cette perception pourrait être affectée par la séparation des parents de ces jeunes adultes. Van der Valk *et al.* (2008) rapportent que, de manière générale, les jeunes dont les parents sont séparés prendraient moins souvent leurs parents en exemple comparativement aux jeunes de

familles intactes. Ainsi, les parents séparés seraient moins susceptibles d'avoir une influence sur leurs enfants. Cependant, l'influence des parents (séparés ou non) au regard de la perception du rôle parental chez leurs jeunes n'est pas abordée. L'étude de Robinson (1999) répond en partie à cette interrogation en explorant les perceptions et les significations du divorce parental chez de jeunes américains âgés entre 20 et 30 ans, dont les parents sont séparés. Par le biais d'entrevues, l'auteure invite ces jeunes à décrire, entre autres, la manière dont le processus de divorce a influencé leurs perceptions d'eux-mêmes en tant que pères ou mères. La majorité d'entre eux se disent reconnaissants des efforts que leurs parents ont faits pour eux et ils mentionnent de bons éléments dans leur pratique parentale, mais de manière générale, le comportement de leurs parents ne leur apparaît pas digne d'être imité. En fait, tous les participants de cette

étude (Robinson, 1999) se disent prêts à s'investir dans une relation maritale, mais pour ce faire, ils sont conscients de l'importance – et de la difficulté – de se détourner de leurs « modèles » parentaux. Ainsi, malgré le fait que le divorce de leurs parents s'est produit il y a plus de dix ans, certaines problématiques semblent ne pas avoir été résolues. Par exemple, en partageant leurs sentiments lors de l'entrevue, les participants mentionnent des sentiments de tristesse intense, de colère, de trahison et de ressentiment. Plus précisément, ils rapportent souvent une enfance relativement heureuse, mais ils auraient par la suite vécu des difficultés psychologiques à l'âge adulte lorsque confrontés à des épreuves associées au mariage et aux relations intimes. Ils rapportent pour la plupart une appréhension par rapport au fait de vivre une relation de couple intime et auraient peur de l'engagement, ce qui est concordant avec les résultats de Wallerstein et Blakeslee (1989).

CONCLUSION

La présente recension des écrits rappelle les principaux résultats issus de la littérature portant sur l'impact du divorce sur l'adaptation des enfants ainsi que sur leurs perceptions du couple et de la famille. Les résultats d'études recensées par Saint-Jacques et Drapeau (2009) démontrent que la majorité des enfants ayant vécu la séparation de leurs parents vont bien, sans toutefois, bien entendu, qu'il ne soit possible de prétendre que la séparation améliore l'adaptation de l'enfant. Ce serait davantage les processus relationnels et les conditions de vie objectives que la séparation en soi qui auraient une influence sur l'adaptation des enfants. Par ailleurs, l'un des impacts à long terme de la séparation de ses parents serait une perception et une attitude plus pessimistes à l'égard du choix du partenaire et de la formation

d'une famille (Cyr et Simard, 1988; Wallerstein, 2005).

Certaines études rapportées concernent la perception des rôles parentaux chez de jeunes adultes en couple (Quénart, 2004; Summers *et al.*, 1999; Milkie, Simon et Powell, 1997). Selon les adultes, les rôles parentaux seraient en évolution selon le stade développemental de l'enfant (Mowder, Harvey, Moy et Pedro, 1995). De plus, il semble que la perception des rôles parentaux diffère selon le sexe du parent interrogé, les femmes et les hommes présentant des divergences d'opinions quant aux rôles que devrait occuper le père notamment (Dallas, Wilson et

parents sont séparés et d'autres dont les parents sont toujours ensemble, afin de mieux comprendre comment le statut marital des parents de ces jeunes peut influencer leur perception du rôle parental. L'étude qualitative que nous avons menée et faisant l'objet d'un article dans ce numéro (Urfer, Morin et Laurier) vise à explorer cette question. Elle a été menée auprès de huit jeunes adultes québécois âgés entre 19 et 32 ans dont quatre ont vécu le divorce de leurs parents et quatre ont vécu dans une famille intacte, afin d'évaluer si le statut marital des parents de jeunes adultes influence leur perception du rôle parental.

DU CÔTÉ DES IMPLICATIONS CLINIQUES, IL DEMEURE ESSENTIEL DE DEMEURER VIGILANT QUANT AUX IMPACTS SUTBLS QUE POURRAIT AVOIR LE DIVORCE DES PARENTS SUR LES ENFANTS.

Salgado, 2000). Finalement, Van der Valk *et al.* (2008) mentionnent la présence d'une transmission intergénérationnelle des idées liées à la structure familiale.

Malgré le fait que plusieurs études aient abordé les impacts du divorce à court, moyen et long terme chez les enfants et que d'autres aient étudié les perceptions des rôles parentaux, peu de recherches ont porté spécifiquement sur la perception des rôles parentaux en lien avec l'expérience d'un divorce parental. L'étude de Robinson (1999) jette un regard nouveau et éclairant sur la manière dont le divorce peut influencer la perception du rôle parental de jeunes américains. Elle met en lumière une appréhension face aux relations de couple intimes et une peur de l'engagement chez ceux qui ont vécu le démantèlement du couple parental. Toutefois, il serait intéressant de mener dans le futur des études interrogeant à la fois des jeunes dont les

Du côté des implications cliniques, il demeure essentiel de demeurer vigilant quant aux impacts subtils que pourrait avoir le divorce des parents sur les enfants. En effet, même si cet événement ne semble pas avoir d'impacts négatifs significatifs à court terme sur l'adaptation des enfants, il n'en demeure pas moins qu'il semble y avoir une influence à long terme sur les perceptions du couple et de la vie familiale de ces jeunes. Une intervention effectuée auprès d'un couple chez qui l'un des deux partenaires a connu le divorce de ses parents devrait tenir compte des possibles appréhensions face aux relations de couple intimes et de l'éventuelle peur de l'engagement chez ce partenaire dont les parents sont séparés. <

Notes

- 1 Catherine Laurier est également professeure associée à l'École de Criminologie de l'Université de Montréal et chercheure associée au Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie de l'UQAM.
- 2 Van der Valk *et al.* (2008) entendent par « familles non traditionnelles » : une personne ou un groupe de personnes définis par une vision individualiste des relations et de la famille. Par exemple, les parents divorcés, les couples sans enfants, les couples non mariés qui cohabitent, les couples homosexuels avec ou sans enfants, les célibataires. En d'autres mots, il s'agit de tout modèle qui n'est pas formé selon les visions conventionnelles d'un homme et d'une femme mariés qui habitent ensemble et ont des enfants.

Références bibliographiques

- Amato, P.R. (2000). « Diversity within single-parent families », dans D.H. Demo, K.R. Allen et M.A. Fine (Eds.), *Handbook of Family Diversity*, New York, Oxford University Press, 149-172.
- Amato, P.R. et D.D. DeBoer (2001). « The transmission of marital instability across generations: Relationship skills or commitment to marriage? », *Journal of Marriage and Family*, vol. 63, 1038-1051.
- Clerk, G. (1983). « Le couple parental et le développement psychosexuel de l'enfant », dans J.F. Saucier (dir.), *L'enfant, explorations récentes en psychologie du développement*, Montréal, PUM, 99-118.
- Cyr, F. et T. Simard (1988). « Effets immédiats et à long terme de la séparation parentale sur les enfants », *Revue québécoise de psychologie*, vol. 9, no 3, 10-26.
- Dallas, C., Wilson, T. et V. Salgado (2000). « Gender differences in teen parent's perceptions of parental responsibilities », *Public Health Nursing*, vol. 17, 423-433.
- Doherty, W.J., Kouneski, E.F. et M.F. Erickson (1998). « Responsible fathering: An overview and conceptual framework », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 60, 227-292.
- Emery, R.E. et R. Forehand (1994). « Parental divorce and children's well-being: A focus on resilience », dans R.J. Haggerty et L.R. Sherrod (Dir.), *Stress, Risk and Resilience in Children and Adolescent: Processes, Mechanism and Interventions*, Cambridge, Cambridge University Press, 64-69.
- Gormly, A.V., Gormly, J.B. et H. Weiss (1987). « Motivations for parenthood among young adult college students », *Sex Roles*, vol. 16, nos 1 et 2, 31-39.
- Institut du Mariage et de la Famille Canada (2009). *Canadian Divorce Statistics*, Récupéré de http://www.imfcanada.org/article_files/Canadian%20Divorce%20Statistics.pdf
- Kapinus, C.A. (2003). « The effect of relationship experiences and parents' attitudes on young adults' view of divorce », *Journal of Divorce and Remarriage*, vol. 3, nos 3 et 4, 143-157.
- Lambert, A.-M. (2009). *Divorce : Faits, causes et conséquences*, Ottawa, Ontario, Vanier Institute of the Family, repéré dans http://www.vifamily.ca/media/node/215/attachments/divorce_09_fr.pdf.
- Martin, C.R. et M. Redshaw (2010). « Fathers in the twenty-first century: essential role or accessory? », *Journal of Reproductive and Infant Psychology*, vol. 28, 113-115.
- Milkie, M.A., Simon, R.W. et B. Powell (1997). « Through the eyes of children: youths' perceptions and evaluations of maternal and paternal roles », *Social Psychology Quarterly*, vol. 60, 218-237.
- Miller, W.B. (1983). « Chance, choice and the future of reproduction », *American Psychologist*, vol. 38, 1198-1205.
- Mowder, B.A., Harvey, V.S., Moy, L. et M. Pedro (1995). « Parent role characteristics: Parent views and their implications for school psychologists », *Psychology in the Schools*, vol. 32, 27-37.
- Quéniart, A. (2004). « Regards de jeunes pères sur la famille et la paternité », dans G. Pronovost, et C. Royer (Éds.), *Les valeurs des jeunes*, Québec, Les presses de l'Université du Québec, 111-127.
- Robinson, C.M. (2000). *The Perceived Impact of Childhood Parental Divorce on Young Adults*, Thèse de doctorat, Accessible par ProQuest Digital Dissertations, (AAI 9944285).
- Saint-Jacques, M.C. et S. Drapeau (2009). « Grandir au Québec dans une famille au visage diversifié », dans C. Lacharité et J.P. Gagnier (Éds.), *Comprendre les familles pour mieux intervenir*, Boucherville, Chenelière Éducation, 47-76.
- Sarrazin, J. et F. Cyr (2007). « Parental conflicts and their damaging effects on children », *Journal of Divorce and Remarriage*, vol. 47, nos 1 et 2, 77-94.
- Summers, J.A., Raikes, H., Butler, J., Spicer, P., Pan, B., Shaw, S. *et al.* (1999). « Low-income fathers' and mothers' perceptions of the father role: A qualitative study in four early head start communities », *Infant Mental Health Journal*, vol. 20, 291-304.
- Van der Valk, I., Spruijt, E., De Goede, M., Larsen, H. et W. Meeus (2008). « Family traditionalism and family structure », *European Psychologist*, vol. 13, no 2, 83-95.
- Wallerstein, J.S. (1983). « Children of divorce: The psychological tasks of the child », *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 53, no 2, 230-243.
- Wallerstein, J.S. (1985). « Children of divorce: Preliminary report of a ten-year follow-up of older children and adolescents », *Journal of the American Academy of Child Psychiatry*, vol. 24, no 5, 545-553.
- Wallerstein, J.S. (2005). « Growing up in the divorced family », *Clinical Social Work Journal*, vol. 33, no 4, 401-418.
- Wallerstein, J.S. et S. Blakeslee (1989). *Second Chances: Men, Women and Children a Decade after Divorce*, Boston, Houghton Mifflin.
- Wallerstein, J.S., Lewis, J.M. et S. Blakeslee (2000). *The Unexpected Legacy of Divorce, a 25-Year Landmark Study*, New York, Hyperion.



LA PERCEPTION DU RÔLE PARENTAL DES JEUNES ADULTES : UNE TRACE LAISSÉE PAR LE STATUT MARITAL DE LEURS PARENTS?

UNE ÉTUDE QUALITATIVE

Fanny-Maude Urfer, B.Sc. Honor, candidate au doctorat D.Ps. en psychologie, Cheminement Enfance et Adolescence, Université de Sherbrooke, **Claudia Morin**, B.A., candidate au doctorat D.Ps. en psychologie, Cheminement Enfance et Adolescence, Université de Sherbrooke, **Catherine Laurier**, Ph.D.¹, chercheure, CJM-IU

RÉSUMÉ

L'objectif de cette étude est d'explorer l'influence du statut marital des parents de jeunes québécois sur la perception du rôle parental chez leurs enfants. À cette fin, les récits de huit participants ont été retenus (quatre issus de familles intactes et quatre issus de familles avec parents séparés). Les verbatims des entrevues ont été analysés selon une méthode de type qualitatif. Les résultats révèlent une vision semblable chez les huit jeunes quant aux déterminants du rôle parental, comme en témoignent les thèmes qu'ils soulèvent. Les huit participants sont aussi d'accord pour dire que le statut marital de leurs parents a une influence sur leur perception du rôle parental. Ceux dont les parents forment toujours un couple croient à une influence positive de la relation conjugale de leurs parents, alors que la perception de trois jeunes dont les parents sont divorcés apparaît plus négative. Concernant le quatrième participant dont les parents sont divorcés, sa perception est positive, ce qui pourrait être en lien avec la nature harmonieuse de la relation de ses parents ou avec l'occurrence tardive du divorce dans sa vie. Les résultats de la présente étude apportent un éclairage nouveau, en suggérant que l'expérience d'un divorce peut influencer la perception du rôle parental chez les jeunes. Le facteur critique pourrait résider dans la façon dont le divorce se déroule ou encore dans l'âge de l'enfant lors de la séparation parentale. De prochaines études devront étudier ces différentes possibilités de manière plus directe.

Cet article a pour objectif l'exploration de l'influence du statut marital des parents de jeunes québécois sur leur perception du rôle parental. Il s'inscrit dans la suite d'une recension des écrits portant sur les impacts du divorce sur les enfants et leur perception du rôle parental (Morin, Urfer et Laurier, article publié dans ce numéro).

Au cours des dernières décennies, la société nord-américaine a subi plusieurs changements ayant favorisé l'émergence d'une pluralité de types de familles, telles que les familles biparentales intactes, les familles monoparentales matricentriques ou patricentriques de même que les familles recomposées matricentriques, patricentriques ou complexes.

Un changement important ayant marqué les dernières décennies concerne la diminution de l'influence de la religion dans la vie quotidienne de la population québécoise (Coltrane et Adams, 2003). Avant les années 1970, il était primordial de se marier avant de concevoir des enfants et l'utilisation de moyens de contraception était réprouvée par l'Église, comme d'ailleurs le divorce. Ces changements sociétaux ont contribué, notamment, à l'augmentation des unions libres, à la diminution des mariages, à une transformation dans les attitudes des adultes face au choix d'avoir des enfants et enfin, à l'accroissement du nombre de séparations et de divorces (Saint-Jacques et Drapeau, 2009).

Cette augmentation du nombre de séparations et de divorces a entraîné une diversification de la structure des



familles (Saint-Jacques et Drapeau, 2009). Si la majorité des enfants québécois vit toujours au sein d'une famille biparentale intacte (66 %), environ 24 % des enfants vivent dans une famille monoparentale, le plus souvent matricentrique et, 10 % dans une famille recomposée (Saint-Jacques et Drapeau, 2009). Il est à noter que les parents tendent à se séparer de plus en plus tôt à la suite de la naissance de leurs enfants. Ce constat augmente la probabilité pour un enfant de vivre une recomposition familiale et d'avoir de nouveaux frères et sœurs nés de cette union (Juby, Marcil-Gratton et Le Bourdais, 2005). En ce qui a trait à la garde des enfants à la suite d'un divorce ou d'une séparation, avant les années 1990, elle était majoritairement attribuée à la mère. Cependant, au cours des deux dernières décennies, la garde partagée est de plus en plus favorisée par les tribunaux de la famille (Juby *et al.*, 2005).

fait également en sorte que l'homme n'est plus le seul pourvoyeur de la famille. Les pères d'aujourd'hui s'impliquent davantage dans la vie de leurs enfants en assumant plus de responsabilités et en étant plus présents auprès d'eux. La chaleur, les sentiments, la sensibilité ainsi que les interactions entre le père et l'enfant constituent aujourd'hui des dimensions importantes de l'engagement paternel.

Au Québec, l'époque actuelle est également marquée par une augmentation continue du nombre d'immigrants, notamment en provenance de pays émergents. La diversité culturelle qui en résulte n'est pas sans effet sur la perception des rôles parentaux. En effet, les diverses cultures entretiennent des perceptions différentes des rôles et comportements appropriés pour un père et une mère (Cabrera, Tamis-Lemonda, Bradley, Hofferth et Lamb, 2000). Alors

différeraient également chez les enfants d'une culture à l'autre. Par exemple, le style autoritaire aurait des effets positifs dans certaines cultures, mais négatifs pour d'autres (Parent, Drapeau, Brousseau et Pouliot, 2008).

Bien que les structures familiales et les perceptions des rôles parentaux aient tous deux évolué au cours des dernières décennies, l'impact du divorce ou de la séparation des parents sur la conception des rôles parentaux de jeunes adultes a été peu étudié, tel que constaté dans la recension des écrits de Morin, Urfer et Laurier (*La perception du rôle parental des jeunes adultes : une trace laissée par le statut marital de leurs parents? - Une recension des écrits*). Ce questionnement est d'actualité puisque la première cohorte de jeunes ayant vécu plus massivement le divorce ou la séparation de ses parents est actuellement en âge de concevoir des enfants (Institut de la statistique du Québec, 1969-2005). La présente étude visera donc à déterminer comment le fait d'avoir vécu la séparation de ses parents ou d'être issu d'une union intacte peut influencer la perception du rôle parental des jeunes adultes québécois n'ayant pas encore d'enfant.

L'EXERCICE DU CONTRÔLE DES PARENTS ET L'AUTONOMIE LAISSÉE AUX ENFANTS DIFFÈRENT À TRAVERS LES CULTURES

Les événements historiques et sociétaux décrits précédemment ont non seulement entraîné des changements dans la composition des structures familiales, mais ont aussi modifié la perception des rôles parentaux dans la société. Tel que mentionné par Cabrera, Tamis-Lemonda, Bradley, Hofferth et Lamb (2000), des changements majeurs survenus dans les dernières décennies ont modifié la perception de la population nord-américaine concernant les rôles que devraient assumer un père et une mère. Tout d'abord, les femmes sont de plus en plus nombreuses sur le marché du travail. En occupant un emploi, les femmes ne disposent plus d'autant de temps qu'autrefois pour prendre soin des enfants. Ce changement

que l'attachement et la sensibilité parentale semblent être des valeurs universelles, l'exercice du contrôle des parents et l'autonomie laissée aux enfants diffèrent à travers les cultures (Parent, Drapeau, Brousseau et Pouliot, 2008). D'un côté, certains groupes ethniques valoriseraient des pratiques parentales autoritaires, plus contrôlantes et orientées vers la performance scolaire de leurs enfants (Parent, Drapeau, Brousseau et Pouliot, 2008). D'un autre côté, d'autres groupes ethniques adopteraient un style parental plus permissif ou démocratique; par exemple, en valorisant l'autonomie et l'individuation (Parent, Drapeau, Brousseau et Pouliot, 2008). Notons cependant que devant deux styles parentaux semblables, les effets

MÉTHODE

Participants

Les huit participants de cette étude sont âgés entre 19 et 32 ans. Quatre d'entre eux sont issus d'une famille biparentale intacte alors que les autres sont issus d'une famille dont les parents sont séparés. Trois hommes et cinq femmes constituent l'échantillon. Aucun des participants n'avait d'enfant ni n'était marié lors de la passation de l'entrevue. Six des huit participants ont pour principale occupation les études et un même nombre de participants a des frères ou des sœurs. Concernant ceux ayant des parents séparés ou divorcés,

Tableau 1
Données sociodémographiques des participants selon le statut marital de leurs parents

	Statut marital des parents des participants							
	Union intacte				Séparés/Divorcés			
	Malorie	Adam	Janie	Lucie	Laurent	Aurore	Anthony	Valérie
Sexe	Femme	Homme	Femme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Âge	C	B	C	A	C	B	B	B
A : 18-22 ans								
B : 23-27 ans								
C : 28-32 ans								
Occupation	Emploi	Études	Études	Études	Études	Études	Emploi	Emploi
Fratrie	1	2	2	1	0	0	1	2
Âge lors du divorce	—	—	—	—	9	8	19	3
Perception du divorce	—	—	—	—	Difficile	Difficile	Sans complication	Difficile

la séparation a eu lieu alors qu'ils étaient âgés entre trois et dix-neuf ans.

Matériel et procédure

Une entrevue d'une durée approximative de 30 minutes a été effectuée auprès des participants. Le canevas d'entrevue semi-structurée a été réalisé sur la base d'un consensus résultant des discussions au sein d'une équipe formée de douze étudiantes au doctorat en psychologie à l'Université de Sherbrooke et de leur professeure de méthode de recherche. Les thèmes retenus aux fins de l'entrevue sont la perception du rôle des parents, le désir d'enfants, la projection de soi en tant que parent, les relations du participant avec ses propres parents, les changements dans le style de vie associés à la parentalité et les joies d'être parent.

Les participants ont été sélectionnés dans l'entourage des étudiantes au

doctorat en psychologie selon leur sexe et leur âge, de façon à obtenir un nombre égal d'hommes et de femmes répartis de façon équivalente entre les catégories d'âge 18-22 ans, 23-27 ans et 28-32 ans. Après une brève présentation des objectifs de la recherche, le formulaire de consentement a été rempli. Ensuite, l'entretien s'est déroulé sans interruption et les caractéristiques socio-démographiques ont été recueillies à la fin de la rencontre. Chacune des étudiantes du cours de méthode de recherche a effectué une entrevue et l'a retranscrite intégralement. Parmi les douze verbatims disponibles, huit ont été sélectionnés par deux étudiantes de ce cours pour réaliser la présente étude. Les verbatims ont été retenus en fonction du statut marital des parents des participants (dans le but d'obtenir un nombre égal de participants provenant de familles intactes et de familles séparées) et de la qualité de l'élaboration des réponses.

Analyse

Le logiciel N'Vivo 8 a été utilisé afin d'effectuer l'analyse qualitative des verbatims. L'analyse est basée sur la méthode de théorisation ancrée (Glaser et Strauss, 1967), ce qui implique de préciser les catégories et la question de recherche tout au long du processus d'analyse. Les verbatims ont été examinés en entier les uns à la suite des autres, après quoi une comparaison des huit verbatims a été effectuée. Les catégories conçues ont été validées en comparant les cotations des deux évaluatrices.

RÉSULTATS

La perception du rôle parental

L'analyse des données permet de constater que les jeunes de cette étude présentent des perceptions du rôle parental similaires sur certains plans, indépendamment du statut marital de leurs parents. Certains thèmes récurrents ont été mentionnés par tous les participants et seront décrits dans les

paragraphes suivants. Il s'agit de : l'amour, l'écoute et la présence; les échanges entre le parent et l'enfant; les similarités entre les rôles de père et de mère; et le lien particulier entre la mère et son enfant en bas âge.

L'amour, l'écoute et la présence

Tous les participants mentionnent l'importance, pour le parent, d'être présent pour son enfant, de faire preuve d'amour et de montrer de l'écoute. Certains participants emploient les termes de soutien, d'attention, de sensibilité, d'affection ou de respect tandis que d'autres utilisent le terme de « sécurité affective ». À cet effet, l'extrait suivant tiré de l'entrevue avec Anthony², issu d'une famille dont les parents sont séparés, illustre cette préoccupation partagée par tous les participants.

« Si tu veux y aller en mots-clés, je dirais écoute, amour, respect, ouverture. [...] C'est l'amour parent-enfant; tu sais, l'amour qui découle d'une relation familiale c'est quelque chose de très particulier. » (Anthony)

Un rôle parental basé sur l'échange

Tous les participants font référence à une forme d'échange entre l'enfant et son parent, qui endosse alors un rôle de guide et qui éduque son enfant dans le but de contribuer à son développement socioaffectif et à l'acquisition d'une plus grande autonomie. Certains participants nuancent leurs propos en abordant la question de la transmission de valeurs et la mise en place d'activités ludiques comme essentielles, tout en reconnaissant l'importance d'une autorité parentale. Cet extrait tiré de l'entrevue menée auprès d'Adam, un participant issu d'une famille intacte, témoigne de cette idée.

« [...] d'être un guide par rapport à l'enfant, de permettre de

développer son potentiel. [...] de mettre des limites à certains comportements, d'être une autorité aussi. » (Adam)

Similarité des rôles du père et de la mère

Tous les participants rendent compte d'un rôle de parent qui définirait – en partie – tant le père que la mère ayant un enfant à charge. En effet, lorsqu'ils sont invités à décrire le rôle de parent, les participants répondent que beaucoup d'éléments se retrouvent tant chez une mère que chez un père. Encore une fois, certains propos permettent d'illustrer cette idée.

« Écoute, je pense qu'il n'existe pas de rôle idéal pour un père ni pour une mère; je pense qu'il existe plutôt un rôle idéal de parent, peu importe le sexe. Quand je décrivais la relation avec la mère tout à l'heure, je pense que ça s'applique tout aussi bien pour le père. » (Anthony)

Un lien particulier entre la mère et son enfant

Malgré la perception d'un rôle similaire entre le père et la mère, les participants reconnaissent unanimement une particularité du rôle de mère à l'égard de l'enfant en bas âge. Certains évoquent l'instinct maternel, l'allaitement ou la grossesse pour expliquer que la mère semble être plus intimement liée au nouveau-né comparativement au père. Les propos d'un jeune dont les parents ne sont plus en couple, illustrent la spécificité que les participants attribuent à la relation mère-enfant malgré une verbalisation plus formelle à l'effet que les rôles parentaux soient par ailleurs interchangeables, voire égalitaires.

« Peut-être en bas âge [...] il y a une relation qui est affective,

vraiment de base, qui est comme un espèce de noyau où l'enfant a besoin d'une présence plus accrue de la mère, plus que du père. Mais à part ça, je pense que les rôles sont quasi interchangeables. » (Laurent)

Influence du statut marital sur la perception du rôle parental

Bien que le statut marital des parents des participants ne semble pas influencer leur perception du rôle parental, ce statut paraît avoir une influence sur la manière dont ils se projettent comme futurs parents. Dans cette section sera abordée la perception du rôle parental par les jeunes dont les parents sont en union intacte, puis celle des jeunes dont les parents sont séparés.

Perception du rôle parental chez les jeunes dont les parents sont en union intacte

D'abord, les quatre jeunes dont les parents sont en union intacte semblent concevoir leurs parents comme un exemple à suivre étant donné la fidélité, l'engagement et le travail d'équipe dont ils ont fait preuve dans leurs responsabilités parentales. Ainsi, leurs parents constituent, pour eux, un exemple qui les guidera pour définir leur identité de parent. Une participante s'exprime à ce sujet.

« [Le fait que mes parents soient encore ensemble] influence de façon vraiment positive [ma façon de voir le rôle de parents]. J'aimerais ça, moi aussi pouvoir montrer à mes enfants un couple qui reste ensemble à vie. » (Lucie)

Ces quatre participants issus de familles intactes considèrent la séparation parentale comme n'étant pas souhaitable pour leur future famille. Ainsi, ils mentionnent le désir de rester un couple uni et de

faire des efforts pour demeurer un couple. Une autre participante, Janie, nous parle de ce désir.

« Je pense que dans ma tête, une famille c'est une famille unie... J'ai vu des fois l'entraide entre mes parents et je pense que pour moi c'est quelque chose d'important. [...] ça vaut la peine de faire beaucoup d'efforts pour rester un couple quand tu as des enfants. » (Janie)

Finalement, les enfants de familles intactes croient que le rôle du parent a tendance à être modifié par la séparation parentale. Cette croyance pourrait découler de préjugés ou d'expériences dont ils ont été témoins dans leur environnement, comme l'illustrent ces propos d'un des jeunes :

« Il y a moins la complémentarité qu'il y a dans une famille où le père a un certain rôle, la mère en a un autre. [...] ça doit changer beaucoup de choses. » (Adam)

Perception du rôle parental chez les jeunes dont les parents sont séparés

Les enfants de parents divorcés sont tous d'accord pour dire que le divorce de leurs parents a influencé leur perception du rôle parental. Plus précisément, pour trois d'entre eux (Aurore, Valérie et Laurent), le divorce des parents a influencé négativement leur perception du rôle parental. Comme le dit Laurent :

« [Le fait que mes parents soient séparés] a une grosse influence [sur ma perception du rôle parental]. [...] je l'ai vécu comme un échec de ma famille dans le temps. Cela a vraiment une grosse influence sur comment je perçois le rôle parental. » (Laurent)

Pour Anthony, le divorce des parents, survenu alors qu'il était âgé de 19 ans, n'a pas changé sa perception des rôles parentaux qui demeure positive.

« De là à dire que ça a changé ma perception, avec du recul aujourd'hui probablement que ce que ça a fait, c'est que ça m'a encouragé à vouloir bâtir une solide relation de confiance avec mes enfants, si j'en ai. » (Anthony)

Il mentionne d'ailleurs ne pas avoir peur qu'un divorce se reproduise dans sa vie, au contraire, comme nous le verrons, des trois autres participants.

« Ça ne m'a pas amené à avoir peur de divorcer ou à avoir peur d'avoir à annoncer ce genre de situation à mon enfant. Ça ne m'incite pas non plus à dire que c'est une fatalité le divorce. Je ne pense pas que parce que mes parents ont vécu le divorce, moi-même je vais nécessairement le vivre. » (Anthony)

Il importe de porter une attention particulière à deux différences saillantes apparaissant entre, d'une part, les trois participants percevant des conséquences négatives découlant du divorce de leurs parents et, d'autre part, celui qui perçoit plutôt des conséquences positives. Ces deux différences résident dans le contexte du divorce. D'une part, chez les trois premiers participants, le divorce a été vécu difficilement : tous évoquent le souvenir de conflits entre leurs parents, alors qu'au contraire, le divorce des parents d'Anthony s'est déroulé dans le respect.

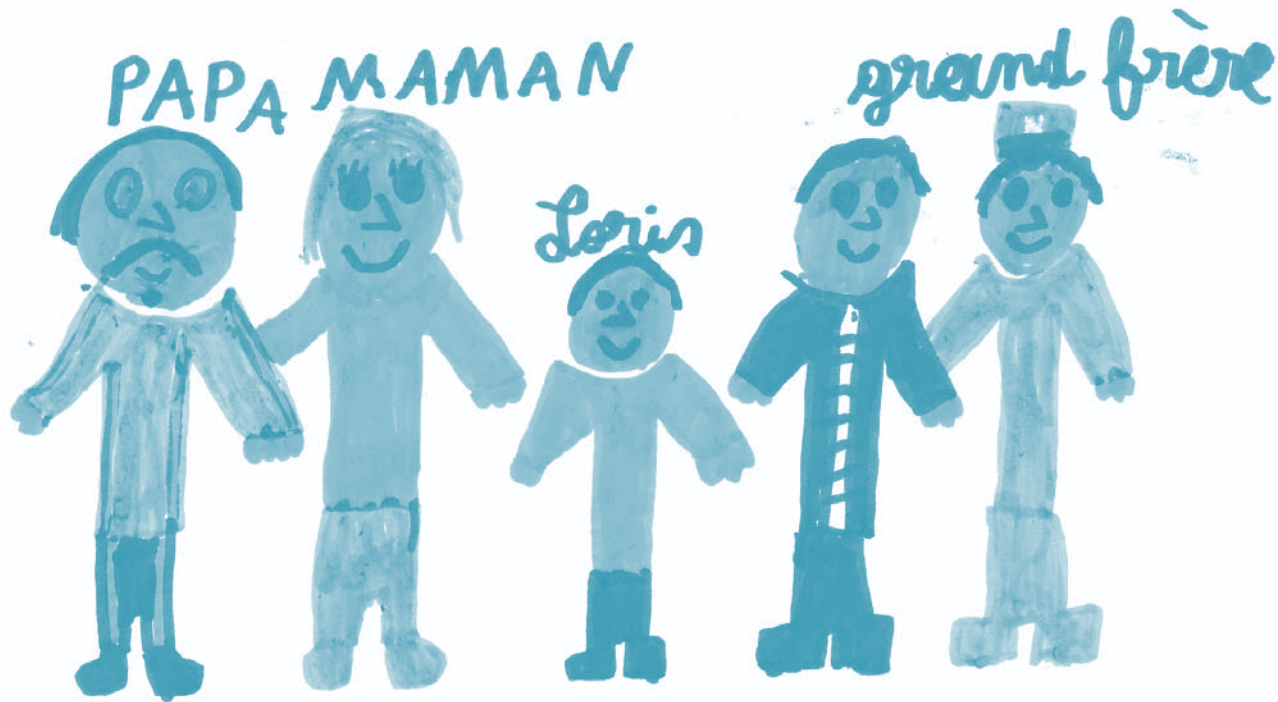
« Je n'ai pas de souvenir de mes parents qui se parlent sans se donner des coups dans le divorce. » (Aurore)

« J'ai eu la chance de voir à travers le divorce de mes parents, deux êtres qui se respectaient dans cette période trouble de leur vie. Des gens qui restaient ouverts, ce n'était pas un environnement de bisbille et de chicane, donc il y avait beaucoup de respect, ça s'est fait dans le calme et dans le respect des enfants. J'étais assez âgé à cette époque là [...] » (Anthony)

D'autre part, chez ces trois mêmes participants, le divorce des parents s'est produit alors qu'ils étaient âgés de 9 ans ou moins. À l'opposé, Anthony était âgé de 19 ans au moment du divorce de ses parents, ce qui pourrait indiquer que l'âge de l'enfant au moment du divorce influence la manière dont cet événement est vécu.

Deux particularités sont à noter dans les propos de Laurent, d'Aurore et de Valérie, qui ont une vision négative de la manière dont la séparation de leurs parents a pu influencer leur perception du rôle parental. Premièrement, Laurent, Aurore et Valérie mentionnent plusieurs appréhensions par rapport au fait de devenir parent. Ces dernières s'expriment de différentes manières : une participante semble mettre l'accent sur les nombreux défis et difficultés reliés au fait d'être un bon parent. L'autre croit qu'elle se soucierait trop des sacrifices et des enjeux reliés au fait d'avoir des enfants. Elle mentionne une peur de ne pas être à la hauteur et croit que son besoin de tout prévoir lui nuirait dans son rôle de parent. C'est également le cas d'un troisième participant, Laurent, qui s'exprime à ce propos.

« [L'une de mes craintes est] la peur de pas assez bien faire. C'est sûr que je suis quelqu'un de perfectionniste, alors c'est sûr que [je dirais] la peur de



l'échec, clairement. La peur que [se produise] quelque chose qui est incontrôlable, qui est une source de tristesse ou de douleur que tu veux éviter. » (Laurent)

Deuxièmement, la crainte qu'un divorce se reproduise au sein de leur future famille est bien présente dans le discours des trois jeunes. Un extrait de l'entrevue menée auprès d'Aurore témoigne de cette crainte :

« Oui [...] parce que je te dirais que j'ai vécu un divorce de mes parents particulièrement traumatisant et (silence) j'aurais vraiment peur que ça se reproduise. [...] mes parents se sont divorcés ça fait peut-être 15 ans et ne sont même pas encore capables de se parler, donc comment ça forge ma perception de la famille maintenant? Je dirais que je vais faire encore plus attention avant de m'investir tant au niveau de déménager avec quelqu'un que du côté du mariage, ou encore, si je veux avoir des enfants. » (Aurore)

DISCUSSION

Les résultats permettent de mettre en lumière des différences ainsi que des similarités entre les perceptions du rôle parental des jeunes dont les parents sont encore ensemble et ceux dont les parents sont séparés.

La perception partagée du rôle parental

Tous les participants, tant ceux issus de familles intactes que ceux issus de familles séparées, ont soulevé des idées similaires lorsqu'ils ont été invités à présenter leur perception générale du rôle parental. D'une part, tous ont soulevé à la fois les thèmes de « l'amour, de la présence et de l'écoute » ainsi qu'un « rôle parental basé sur l'échange ». Ces résultats rappellent ceux de l'étude de Gormly, Gormly et Weiss (1987), au sein de laquelle 45 % des participants ont rapporté qu'avoir des enfants était un moyen de renforcer l'amour et les liens familiaux. Ensuite, le rôle de guide et d'autorité des parents est abordé par plusieurs participants de la présente étude. Cette idée rejoint les motivations liées à la parentalité telles que Gormly *et al.* (1987)

l'entendent lorsqu'ils mentionnent que le parent se doit d'être un guide qui puisse influencer ses enfants. D'autre part, tous les participants de la présente étude identifient un rôle généralement similaire tant chez le père que chez la mère, sauf en ce qui concerne les soins prodigués au poupon, qu'ils attribuent davantage à la mère. Ce résultat conduit à un courant de recherche actuel, s'étant développé depuis les 20 dernières années, qui a pour objectif de comprendre le développement de l'enfant à la lumière des fonctions nombreuses et complexes que chacun des deux parents y joue (Lewis, West, Stein, Malmberg, Bethell *et al.*, 2008). Ainsi, à ce jour, il n'est pas encore possible de statuer sur les spécificités du rôle de père et de mère dans le développement de l'enfant, mais Cabrera, Tamis-Lemonda, Bradley, Hofferth et Lamb (2000) avancent certaines hypothèses à ce sujet. Concernant le rôle de la mère, il serait encore à ce jour en train de se redéfinir étant donné la place grandissante des femmes sur le marché du travail (Cabrera, Tamis-Lemonda, Bradley, Hofferth, et Lamb, 2000). La place

du père serait aussi en mouvance, étant actuellement définie tantôt par une implication et une responsabilisation plus importantes qu'auparavant et tantôt par une absence de contact régulier avec l'enfant en raison des nombreux cas de monoparentalité (Cabrera, Tamis-Lemonda, Bradley, Hofferth, et Lamb, 2000). Ainsi, à la lumière de ces travaux et de la présente étude, il est possible de croire que les définitions des rôles paternel et maternel se rejoindront de plus en plus dans l'avenir.

qu'ils prennent leurs parents comme modèles lorsqu'ils se disent prêts à faire des efforts pour rester un couple uni afin d'éviter de vivre une séparation parentale. Ce résultat corrobore les hypothèses de Vander Valk, Spruijt, De Goede, Larsen et Meeus (2008) qui avancent que la vision du monde des enfants est semblable à celle de leurs parents, notamment quant à leur perception de la structure familiale. En outre, cette constatation serait davantage validée dans les familles dont les

l'adaptation des enfants et cela serait encore plus remarquable dans les familles où les parents sont séparés. À la lumière des résultats obtenus dans la présente recherche, il y aurait lieu de croire que les conflits ayant eu lieu dans les contextes de divorces difficiles (comme dans les cas d'Aurore, de Laurent et de Valérie) aient pu contribuer à alimenter certaines craintes chez ces trois jeunes par rapport au fait de vivre à leur tour un divorce. Ces résultats vont également dans le sens des conclusions de Wallerstein (1985), qui notait que les enfants du divorce souhaitent éviter de vivre à leur tour une séparation avec leur partenaire et craindraient de répéter les erreurs de leurs parents. Or, il semblerait que la séparation parentale en tant que telle, si elle se déroule dans le respect, n'aurait pas de tel effet, comme cela a été perçu dans le cas d'Anthony.

LES CONFLITS CONJUGAUX ONT DES RÉPERCUSSIONS SUR L'ADAPTATION DES ENFANTS ET CELA SERAIT ENCORE PLUS REMARQUABLE DANS LES FAMILLES OÙ LES PARENTS SONT SÉPARÉS.

Cependant, il semble que le vécu personnel de chaque individu (par exemple, avoir connu la séparation de ses parents) influencerait plus la perception des rôles parentaux que les rôles sociétaux prédéfinis.

L'influence du statut marital sur la perception du rôle parental

Lorsqu'interrogés sur la manière dont le statut marital de leurs parents (séparés ou non) pourrait teinter leur perception du rôle parental, les participants sont tous d'accord pour reconnaître une possible influence sur ce plan. Or, chacun y apporte une explication personnelle. De ce fait, il importe de mentionner que c'est dans cette partie de l'étude que les participants se projettent davantage dans le rôle parental et offrent des réponses décrivant la manière dont ils pensent qu'ils vivront ce rôle lorsqu'ils seront devenus parents à leur tour.

Chez les enfants de parents en union intacte

Certains enfants de familles intactes rapportent que leurs parents sont un exemple pour eux. On peut penser

parents sont en couple plutôt que dans les familles dont les parents sont séparés.

D'autre part, Wallerstein et Blakeslee (1990) avancent que les jeunes dont les parents sont divorcés auraient une détermination singulière – voire obsessionnelle – face à l'idée de réussir leur mariage. À l'inverse, nos observations suggèrent qu'il serait intéressant de vérifier si les jeunes adultes dont les parents sont toujours ensemble s'imposent aussi cette exigence de performance et ressentent une pression à demeurer un couple uni, à « réussir » leur couple tout comme leurs parents l'ont fait.

Chez les enfants dont les parents sont séparés

Concernant les enfants de parents séparés, Sarrazin et Cyr (2007) rapportent plusieurs études mettant de l'avant les conflits parentaux comme élément central dans la compréhension des effets négatifs de la séparation parentale. Carobene, Cyr, Cyr-Villeneuve et Bergeron (2009) avancent aussi que les conflits conjugaux ont des répercussions sur

Concernant le cas d'Anthony, dont les propos divergent des trois autres jeunes adultes issus de familles séparées, le divorce de ses parents a été vécu alors qu'il était âgé de 19 ans, ce qui pourrait expliquer pourquoi il a mieux vécu cet événement comparativement aux autres jeunes de cette étude dont les parents sont divorcés. En effet, Wallerstein (2005) explique que les enfants dont les parents sont séparés doivent apprendre à donner et recevoir au sein d'un couple et ils doivent apprendre à tolérer la différence et à résoudre des conflits, parce qu'ils n'ont pas eu leurs parents comme modèles pour intégrer ces aptitudes. Chez un tiers de ces enfants, un pessimisme s'ensuivrait par rapport au mariage et au risque de divorce (Wallerstein, 2005). Comme Anthony a vécu le divorce de ses parents à un âge adulte, on peut supposer que ses parents ont représenté un modèle de couple pour lui pendant la majeure partie de sa vie, ce qui lui aurait permis de faire les apprentissages reliés à la vie de

couple proposés par Wallerstein (2005) et décrits précédemment. De plus, il rapporte un divorce exempt de conflits entre ses parents. Dans ces circonstances, il est possible de penser que ce divorce n'a pas interféré sur sa vision du couple, d'où sa confiance quant à un avenir heureux au sein d'un couple stable pouvant former une famille unie. Ainsi, le cas d'Anthony, bien qu'il diverge de ceux des autres participants issus de familles séparées, offre une piste de réflexion supplémentaire concernant l'influence de la séparation parentale quant aux perceptions des rôles parentaux. En effet, ce résultat permet de relativiser l'influence de la séparation selon le contexte dans lequel elle s'est réalisée (âge des enfants au moment de la séparation, présence ou non de conflits entre les parents).

Finalement, toujours concernant les enfants de parents séparés, les trois participants ayant vécu difficilement le divorce de leurs parents rapportent diverses appréhensions lorsqu'ils se projettent dans un rôle parental, que ces dernières concernent la peur de ne pas être à la hauteur ou la crainte vis-à-vis des sacrifices et des défis liés au fait de devenir parent. Dans cette ligne d'idée, Wallerstein et Blakeslee (1990) parlent de certaines vulnérabilités chez les enfants du divorce lorsque vient le temps de former une relation intime et de s'engager. Ils mentionnent notamment un désir presque obsessionnel de réussir leur mariage et de protéger leurs enfants face au fait de vivre un processus de séparation parentale. On peut supposer que l'obsession de bien faire pourrait être en lien, dans certains cas, avec un besoin plus généralisé de contrôler toute variable liée au bien-être de leurs enfants.

LIMITES

Cette étude a permis d'explorer la manière dont le statut marital des

parents peut influencer la perception du rôle parental chez leurs enfants. Néanmoins, elle comporte certaines limites méthodologiques, d'abord parce que huit intervieweurs différents ont participé à la collecte de données. Ainsi, ces derniers n'ont pas bénéficié d'une grande expérience, laquelle se développe lors de la réalisation de plusieurs entrevues. D'autres hypothèses à explorer auraient aussi pu être identifiées en cours de route. Néanmoins, le fait d'avoir eu recours à plusieurs intervieweurs présente quelques aspects positifs. Par exemple, si un seul intervieweur avait mené toutes les entrevues et s'il avait présenté un intérêt particulier pour l'une ou l'autre des questions de l'entretien, les résultats des huit entrevues auraient subi un biais et certaines questions pertinentes auraient peut-être été mises de côté, ce qui n'a pas été le cas ici. Ensuite, le choix de huit entrevues parmi les douze a permis de sélectionner les entrevues au sein desquelles les participants semblaient se sentir à l'aise de s'exprimer.

Dans une prochaine étude, il serait intéressant d'inclure des questionnaires afin d'obtenir une plus grande étendue de données. Ceci permettrait de comparer les groupes issus de familles intactes et séparées sur un plus grand nombre de variables, dont l'âge de l'enfant, lors du divorce afin de mieux saisir les ressemblances et les différences entre leurs réalités respectives.

Finalement, étant donné le nombre restreint de participants, la prudence est de mise quant à la généralisation des résultats. Cette étude permet de susciter des réflexions concernant l'influence du statut marital des parents sur la perception du rôle parental chez leurs enfants, mais cela ne veut pas dire que les résultats tirés de cette étude s'appliquent à tous les jeunes québécois.

CONCLUSION

Il serait intéressant de mener d'autres recherches afin de mieux comprendre l'influence du statut marital des parents sur la perception du rôle parental des jeunes. D'abord, pour confirmer les résultats obtenus par cette recherche qualitative, une étude quantitative pourrait être menée par le biais d'un questionnaire évaluant la perception du rôle parental. En comparant un groupe de jeunes adultes issus de familles séparées à un groupe de jeunes issus de familles intactes, il serait possible de vérifier la convergence des données qualitatives et quantitatives. Ensuite, pour une autre étude qualitative, il serait intéressant d'augmenter la taille de l'échantillon afin de faire ressortir d'autres avis quant aux facteurs associés à la perception du rôle parental. En outre, le cas d'Anthony invite à étudier plus directement – et indépendamment – le rôle de deux facteurs, à savoir l'effet de l'âge des enfants lors de la séparation parentale et le contexte (harmonieux ou non) au sein duquel se produit le divorce. Certaines pistes de réflexion découlent de la présente étude en termes d'implications cliniques. D'une part, considérant le lien entre les conflits conjugaux et la détresse des enfants, il pourrait être intéressant pour les cliniciens de porter une attention particulière aux enfants dont les parents ont vécu un divorce conflictuel. Cette information pourrait être obtenue en faisant remplir un questionnaire aux parents et aux enfants de parents divorcés rencontrés en contexte clinique. Par exemple, le *Children's Appraisal of Interparental Conflict* (CPIC) conçu par Grych, Seid et Fincham (1992, dans Carobene *et al.*, 2009), qui permet de mesurer la perception de l'enfant concernant les conflits entre ses parents. De même, les psychologues cliniciens pourraient aider ces enfants à surmonter cette épreuve, par



Notes

- 1 Catherine Laurier est également professeure associée à l'École de Criminologie de l'Université de Montréal et chercheure associée au Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie de l'UQAM.
- 2 Les noms réels des participants ont été remplacés par des noms fictifs afin de préserver la confidentialité de leurs propos.

exemple, par le biais d'une médiation familiale. D'autre part, il y aurait lieu de croire que les conclusions tirées de la présente étude inviteront les jeunes adultes à prendre conscience de l'influence que le statut marital de leurs parents a opéré sur leur perception du rôle parental. En comprenant la source de cette perception, ils pourraient travailler à l'ajuster afin de prendre conscience de leurs attentes et rapprocher leur perception de la réalité.

Finalement, d'autres études seront nécessaires pour mieux comprendre l'impact du contexte du divorce, ou de l'intensité des conflits parentaux sur l'évolution de la perception du rôle parental ou encore, les différences de perception entre les hommes et les femmes. <

Références bibliographiques

- Cabrera, N.J., Tamis-LeMonda, C.S., Bradley, R.H., Hofferth, S. et M.E. Lamb (2000). Fatherhood in the twenty-first century, *Child Development*, vol. 71, 127-136.
- Carobene, G., Cyr, F., Cyr-Villeneuve, C. et E. Bergeron (2009). « Influence du processus de coping de l'enfant d'âge scolaire sur son adaptation à la séparation parentale et aux conflits entre ses parents », *Revue canadienne des sciences du comportement*, vol. 41, no 2, 67-83.
- Coltrane, S. et M. Adams (2003). The social construction of the divorce "problem": Morality, child victims, and the politics of gender, *Family Relations*, vol. 52, 363-372.
- Cyr, F. et T. Simard (1988). « Effets immédiats et à long terme de la séparation parentale sur les enfants », *Revue québécoise de psychologie*, vol. 9, no 3, 10-26.
- Glasser, B.G. et A.L. Strauss (1967). *The Discovery of Grounded Theory; Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine.
- Gormly, A.V., Gormly, J.B. et H. Weiss (1987). « Motivations for parenthood among young adult college students », *Sex Roles*, vol. 16, nos 1 et 2, 31-39.
- Institut de la statistique du Québec (1969-2005). *Nombre de divorces et indice synthétique de divortialité. La situation démographique au Québec*, Québec, Gouvernement du Québec.
- Juby, H., Marcil-Gratton, N. et C. Le Bourdais (2005). *Quand les parents se séparent: nouveaux résultats de l'enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, Canada, Ministère de la Justice.
- Lewis, S.N., West, A.F., Stein, A., Malmberg, L.-E., Bethell, K., Barnes, J., Sylva, K. et P. Leach, (2008). « A comparison of father-infant interaction between primary and non-primary care giving fathers », *Child: Care, Health and Development*, vol. 35, no 2, 199-207.
- Morin, C., Urfer, F.M. et C. Laurier (2010). « La perception du rôle parental des jeunes adultes : une trace laissée par le statut marital de leurs parents? Une recension des écrits », *Défi jeunesse*, vol. XVII, no 2.
- Parent, C., Drapeau, S., Brousseau, M. et E. Pouliot (2008). *Visages multiples de la parentalité*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Saint-Jacques, M.C. et S. Drapeau (2009). « Grandir au Québec dans une famille au visage diversifié », dans Lacharité, C. et Gagnier, J.P. (Éds.), *Comprendre les familles pour mieux intervenir*, Montréal, Gaétan Morin, 47-76.
- Sarrazin, J. et F. Cyr (2007). « Parental conflicts and their damaging effects on children », *Journal of Divorce and Remarriage*, vol. 47, nos 1 et 2, 77-94.
- Vander Valk, I., Spruijt, E., De Goede, M., Larsen, H. et W. Meeus (2008). « Family traditionalism and family structure », *European Psychologist*, vol. 13, no 2, 83-95.
- Wallerstein, J.S. (1985). « Children of divorce : preliminary report of a ten-year follow-up of older children and adolescents », *Journal of the American Academy of Child Psychiatry*, vol. 24, no 5, 545-553.
- Wallerstein, J.S. (2005). « Growing up in the divorced family », *Clinical Social Work Journal*, vol. 33, no 4, 401-418.
- Wallerstein, J.S. et S. Blakeslee (1990). *Second Chances*, New York, Ticknor and Fields.

« [...] il est essentiel que les intervenants qui travaillent auprès d'une même famille fassent équipe véritablement. Cela signifie fondamentalement reconnaître les compétences de l'autre, se faire mutuellement confiance, mettre en commun nos connaissances et nos expériences [...] »

– Michelle Dionne